

Ottawa offre une réduction de l'impôt de 10 p.c.

A Québec et à toutes les provinces qui voudront se prévaloir de ce droit

Texte de la déclaration du premier ministre St-Laurent

Ottawa (PC) — Le premier ministre, M. St-Laurent, a proposé hier une réduction de 10 pour cent pour une durée de deux ans dans l'impôt fédéral sur le revenu, comme moyen de mettre fin à une dispute fiscale avec le premier ministre Duplessis.

L'offre s'appliquerait à tous les contribuables du Québec, qu'ils paient ou non l'impôt provincial sur le revenu de 15 pour cent, durant les années financières 1955 et 1956.

La réduction serait rendue rétroactive à 1954 pour les 350,000 personnes qui ont payé l'impôt provincial qui est entré en vigueur en janvier de l'an dernier. Actuellement, le gouvernement fédéral alloue à ces personnes une déduction de cinq pour cent seulement de leurs paiements à l'impôt fédéral.

Dans sa déclaration, M. St-Laurent a utilisé les mots "le gouvernement a l'intention de proposer" le changement au Parlement. Toutefois, un porte-parole du cabinet a dit: "C'est une décision ferme. Nous soumettrons au Parlement un amendement à la loi de l'im-

L'offre d'Ottawa serait rejetée en partie

Québec, (PC). — Le premier ministre Duplessis rejettera probablement en partie la contre-proposition fédérale visant à régler le problème de la double taxation dans le Québec mais acceptera peut-être de diminuer le taux de l'impôt provincial, actuellement de 15 pour cent, à compter du 1er janvier 1954.

On rapporte de source bien informée que M. Duplessis repoussera tout projet voulant que le niveau d'exemption soit abaissé à celui du fédéral et que l'impôt québécois touche 750,000 contribuables au lieu de 300,000 comme présentement.

Edmonton, (P.C.) — Le premier ministre E.C. Manning a déclaré hier que l'amendement proposé par Ottawa aux ententes fiscales actuelles avec les provinces sera étudiée pour en "déterminer la portée financière" en Alberta.

"L'Alberta n'est pas exactement heureuse de l'arrangement actuel, mais nous devons vérifier si nous ne serons pas encore plus malheureux avec la nouvelle proposition," dit-il.

Regina (PC) — M. C.M. Fines, trésorier provincial, a déclaré hier qu'il y a peu de chances que la Saskatchewan adopte un impôt provincial sur le revenu en vertu d'une nouvelle entente offerte aux provinces par le gouvernement fédéral. M. Fines a ajouté que le gouvernement de la Saskatchewan n'a pas encore eu l'occasion d'étudier la proposition fédérale. Mais elle l'examinera soigneusement et participera à toute conférence fédérale-provinciale concernant les relations fiscales entre Ottawa et les provinces.

La Saskatchewan, dit-il, espère que rien ne sera fait pour affaiblir la position des présentes ententes fiscales.

Victoria, (P.C.) — Le premier ministre Bennett a refusé tout commentaire, hier, au sujet de la proposition annoncée aux Communautés par le premier ministre St-Laurent, M. Bennett, qui est également ministre des Finances, a dit avoir reçu la proposition par le courrier et n'a pas encore eu le temps de l'étudier. Il a par ailleurs dit que son gouvernement est toujours prêt à assister à une conférence fédérale-provinciale.

sonnel égal à 10 pour cent de l'impôt fédéral.

Les modifications ainsi envisagées sont considérées uniquement comme un arrangement provisoire, en attendant que soient pris des arrangements à long terme pour la période qui suivra l'expiration des ententes actuelles de location fiscale.

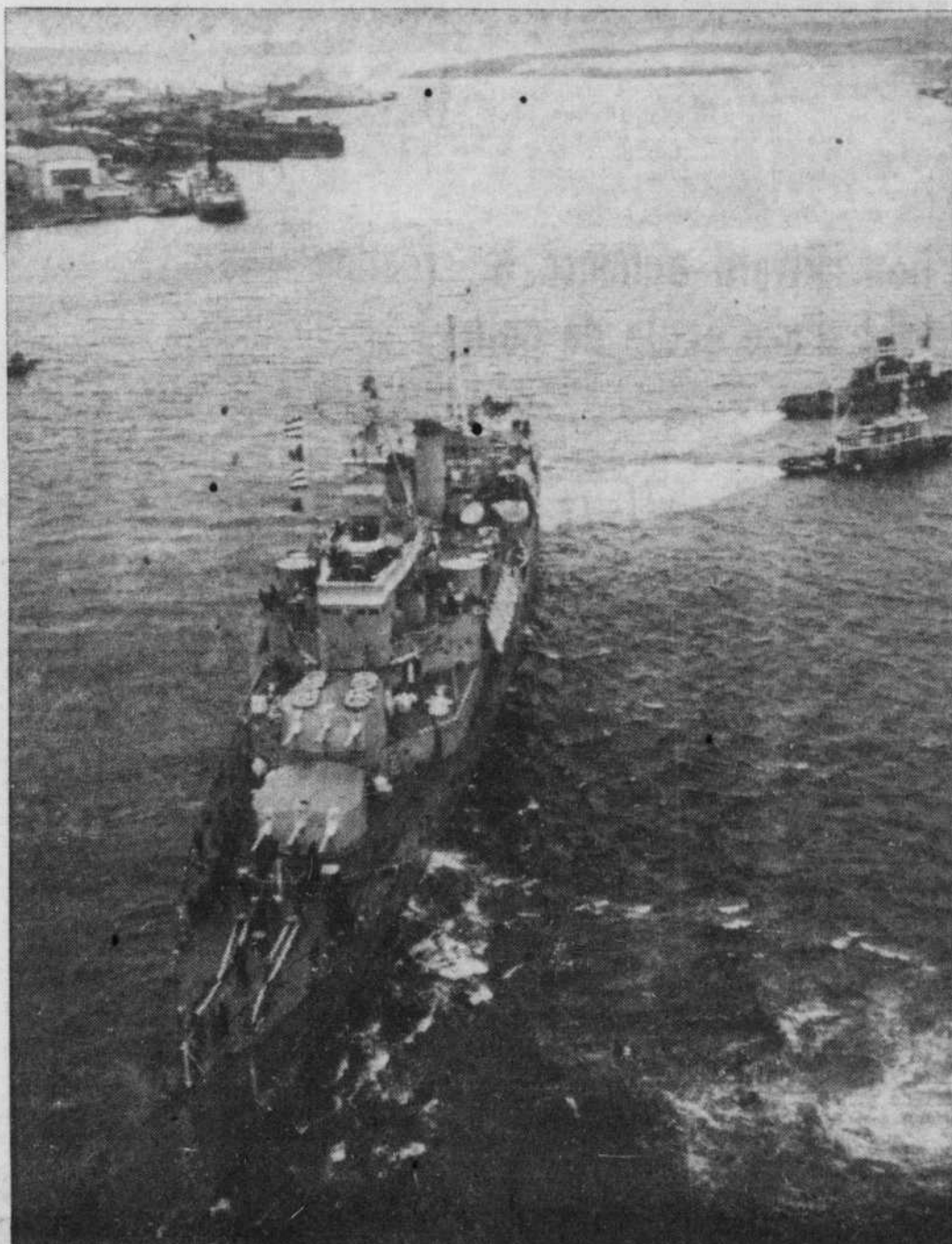
Conférence fédérale-provinciale

Il a toujours été entendu, — les honorables députés le savent, — qu'il serait nécessaire de convoquer une conférence fédérale-provinciale avant la fin de 1955 pour discuter des ententes fiscales à conclure à l'égard des années subséquentes.

Etant donné les événements récents, les gouvernements provinciaux voudront peut-être que cette conférence ait lieu à une date plus rapprochée. J'ai adressé aux premiers ministres de toutes les provinces des lettres dans lesquelles j'expose la proposition que je viens de mentionner et où j'invite les neuf provinces qui ont conclu des ententes de location fiscale à indiquer si elles préfèrent profiter des nouvelles dispositions projetées. J'ai indiqué dans ces lettres que, peu de temps après ma rentrée de la réunion des premiers ministres du Commonwealth, qui doit avoir lieu à Londres, je me rendrai de nouveau avec eux en vue d'en venir à une entente au sujet de la tenue d'une conférence à une date que tous les gouvernements intéressés jugeront satisfaisante.

Je voudrais maintenant déposer sur le bureau les lettres que j'ai échangées avec le premier ministre de la province de Québec et les lettres que j'ai adressées aux premiers ministres des neuf autres provinces.

L'ŒUVRE EN PAGE 4
L'Ordre de saint Pierre chrétienne et le tombeau de saint Pierre
par Paul SAURIOL



Majestueusement, le croiseur QUEBEC est sorti du port de Halifax. C'était le départ pour une croisière de trois mois autour de l'Afrique. Les matelots grelottants, sur le pont, avaient moins de regrets de quitter parents et amis en songeant qu'ils troqueraient bientôt les chandails et les cirés pour le short et la flanelle; qu'ils allaient, tout comme les riches, passer l'hiver "dans le sud".

Eisenhower présente au Congrès un budget de \$62,408,000,000

Washington, (P.A.) — Le président Eisenhower a présenté hier au Congrès un budget de \$62,408,000,000 qui prévoit des dépenses que et la défense continentale.

Pèlerinage en Louisiane

Le point extrême du voyage est atteint: la Nouvelle-Orléans

par Pierre LAPORTE

Nouvelle-Orléans, 18. — Depuis hier soir, les voyageurs de la Liaison française sont à la Nouvelle-Orléans. C'est le point extrême du voyage qui les a conduits en Louisiane pour l'inauguration des fêtes du bicentenaire de l'arrivée des premiers Acadiens.

Entre Lafayette, d'où ils sont partis hier matin, et la Nouvelle-Orléans, les voyageurs ont fait un arrêt de deux heures à Baton-Rouge, la capitale de l'Etat.

Ils avaient d'abord dit adieu aux charmants hôtes de Lafayette et de la région qui avaient vraiment fait tout ce qui était possible pour rendre leur séjour chez eux très agréable. Et ils ont complètement réussi. Dimanche soir, les Canadiens ont voulu rendre un peu les politesses qui leur avaient été faites. Ils ont organisé une soirée, à l'hôtel Evangeline, en l'honneur des Acadiens de la Louisiane. Pendant toute la soirée, il y a eu chanté entre eux, sirène du café, chanté des chansons canadiennes, acadiennes ou louisianaises. C'est probablement la meilleure occasion que nous ayons eue de rencontrer nos compatriotes de la Louisiane. Il est certain que notre visite, — ils le disent tous, — aura pour effet de réveiller l'intérêt autour de la langue et de la culture françaises.

Baton-Rouge nous apparaît finalement dans un nuage de fumée, au-delà du Mississippi, que nous traversons pour la première fois. D'immenses raffineries, — les plus importantes en Amérique, — masquent l'entrée de la ville. Mais au-delà de cette masse de fer et de ces nuages de fumée nous apercevons une ville splendide, déjà tou-

te fleurie. Les pelouses sont vertes, les conifères magnifiques.

Les autocars nous conduisent à l'entrée de la ville. Il n'y a pas l'apparence de ceux qu'on voit généralement aux Etats-Unis et qui sont copiés sur celui de Washington. C'est un immeuble imposant, couronné par une tour rectangulaire, de 400 pieds de hauteur. Pour atteindre la porte de la ville, les autocars ont dû monter 48 marches. Sur chacune est gravé le nom d'un des Etats américains et l'année de son entrée dans l'Union. A l'intérieur, un hall d'une grande splendeur. En pleine crise, il y a vingt ans, cet immeuble a coûté plus de \$5 millions. On ne pourrait le reconstruire aujourd'hui pour \$50 millions. A la place d'un honneur, une statue de Bienville, le père de la Louisiane. Les voyageurs se sont groupés dans un coin du hall, pour être officiellement accueillis par le secrétaire d'Etat. On avait eu la bonne idée d'exposer le drapeau fleurdelisé qui flottait sur la Louisiane à l'arrivée des premiers Acadiens, en 1755. Cette relique historique est faite de tissu blanc, sur lequel on voit encore des Fleurs de Lys dorées.

Avant de reprendre la route de la Nouvelle-Orléans nous avons visité, à Baton-Rouge, la maison française, "dédiée à l'étude de la langue, de la littérature et de la culture françaises". Cette maison, qui est construite sur le modèle d'un des châteaux de la Loire, a été fondée en 1935 par M. J.-M. Oroussard. Nous y avons été accueillis, dans un français charmant, par la directrice actuelle, Mme Morrison, née Olivier.

Hier soir nous avons couché à la Nouvelle-Orléans. Aujourd'hui nous sommes en contact avec la ville.

Ottawa n'offre pas d'entente, mais une concession au Québec

Le principe de la déduction remplacé par celui de la réduction par Pierre VIGEANT

Ottawa, 17. — Ce n'est pas proprement une entente que le gouvernement fédéral a offert au gouvernement de la province de Québec, mais une concession. La réponse que M. Saint-Laurent vient de faire à la proposition de M. Duplessis diffère de toutes les formules que l'on avait imaginées. Elle met de côté le principe de la déduction que le gouvernement fédéral avait lui-même créé lors des ententes fédérales de 1946 pour lui substituer celui de la réduction.

On se rappelle que ces ententes fiscales acceptées par toutes les provinces accordaient des subventions aux provinces qui consentaient à renoncer à leur impôt sur le revenu des corporations et sur le revenu des particuliers et prévoyait une déduction de 5 pour cent dans les cas des contribuables des provinces qui refuseraient de conclure une entente. Le gouvernement fédéral avait d'ailleurs accordé en 1953 une concession à l'intention du Québec en portant cette déduction de 5 à 7 pour cent dans le cas de l'impôt sur le revenu des corporations.

L'an dernier, le gouvernement Duplessis a décidé d'établir un impôt de 15 pour cent sur le revenu des particuliers. Il a demandé au gouvernement fédéral, officieusement, de reconnaître la déductibilité. Le gouvernement fédéral a refusé et cela a provoqué, comme on le sait, une lutte acerbée entre les deux gouvernements.

Lorsque les négociations se sont engagées entre M. Saint-Laurent et M. Duplessis, on croyait que l'accord porterait sur la déductibilité, complète ou partielle, de l'impôt provincial. C'est d'ailleurs ce que M. Duplessis avait lui-même proposé en disant que son impôt qui atteignait 15 pour cent dans certains cas ne représenterait dans l'ensemble que 10 pour cent de l'impôt prélevé par le gouvernement fédéral dans la province de Québec.

Le gouvernement fédéral a cherché et trouvé une autre formule. Il a décidé de mettre au rancart le principe de la déduction qui était de sa propre création et de le remplacer par le principe de la réduction. Les contribuables qui paieraient un impôt provincial sur le revenu ne pourraient plus le déduire de l'impôt fédéral, mais ils bénéficieraient automatiquement d'une réduction de 10 pour cent de leur impôt fédéral.

Encore une fois, ce n'est pas un accord que le gouvernement fédéral offre de discuter avec le gouvernement de Québec. C'est une action unilatérale qu'il annonce pour donner satisfaction à la province de Québec.

Le gouvernement fédéral va modifier sa loi de l'impôt sur le revenu de façon à réduire de 10 pour cent l'impôt sur le revenu des particuliers dans le cas des contribuables de la province de Québec ou de toute autre province qui déciderait d'établir un impôt correspondant. Cette réduction est globale et automatique, quels que soient le taux et les modalités de l'impôt provincial. La déduction

Arrivée de quatre chasseurs américains à Costa-Rica

San Jose, Costa-Rica (PA) — Quatre chasseurs américains se sont posés, hier, sur la piste du nouvel aéroport de San Jose, pour être remis à la république de Costa-Rica dont l'armée bénéficie de ce renfort aérien dans sa lutte contre les rebelles. Les pilotes américains qui ont apporté ces quatre appareils ont été reçus à l'aéroport El Coco par le président Jose Figueres.

Les avions, des Mustangs F-51D de la dernière grande guerre, sont arrivés au moment même où l'on rapportait le passage d'un appareil rebelle au-dessus de Liberia, une ville souvent atteinte du nord-ouest de Costa-Rica où se situe le seul front de combat actuel.

Les Mustangs ont été vendus au prix d'un dollar chacun après que le conseil de l'OECA ait approuvé la transaction, dimanche dernier, à Washington.

L'OECA a établi que le Nicaragua était responsable de la rébellion étalée mardi dernier contre le gouvernement Figueres. Le Nicaragua a nié cette responsabilité et s'est faite l'hôte, hier, à Managua, d'une mission de pacification de l'OECA dans le but de prouver la non-participation des

gouvernement nicaraguayen à la révolution costaricienne.

Le secteur nord-ouest de Costa-Rica était calme, hier, de même que le reste du pays.

"Les choses vont bien", a dit le président Figueres. "Je vois maintenant que les rebelles peuvent faire sinon capituler ou retourner en Nicaragua."

La radio des rebelles costariciens a révélé que les troupes révolutionnaires se trouvaient, entre 1940 et 1944, et depuis longtemps, exilés au Nicaragua.

L'émission radiodiffusée disait aussi que le capitaine Teodoro Picado, le fils du président qui avait succédé à Guardia restait le chef de l'état-major des rebelles. Il semble que cette émission ait été faite pour contrecarrer les rumeurs qui, à San Jose, voulaient que Picado eût été tué.

Un quart d'heure avant l'atterrissage des quatre chasseurs, un biplan C-54 se posait sur la piste de l'aéroport de San-José. Il portait une cargaison de pièces de rechange pour les chasseurs et doit ramener aux Etats-Unis les pilotes américains qui passeront une semaine à entraîner des aviateurs costariciens.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Le juge H.-M. Loranger est assermenté et il accorde une remise de peine à une accusée

par Gilles DUGUAY

Hier matin, le juge Henri Masson-Loranger, fils et petit-fils de juges, a prêté le serment d'office et d'allégeance, et il a ensuite immédiatement jugé sa première cause.

Ce se passait aux Assises. La salle était pleine à craquer. Il y avait des gens partout, même le box des accusés était rempli. Le juge en chef Édouard Archambault présidait la cérémonie. Tous les juges des Sessions de la paix l'entouraient, de même que l'hon. juge Wilfrid Lazure.

Ce fut une cérémonie imposante. L'officier spécial du greffe de la paix, M. Georges Décarie, a fait lecture de la proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil nommant le nouveau juge. Ce dernier a prêté serment. Le juge en chef Archambault a pris ensuite la parole, suivi de M. T. R. Kerr, C.R., bâtonnier de Montréal, et de Me John Bumbray, C.R., procureur en chef de la Couronne.

Le juge Loranger a dit entre autres:

"Cette manifestation me touche profondément et j'en garderai un souvenir impérissable, a dit le nouveau juge. Je dois un merci sincère et public à l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre et procureur général, pour la joie de cette occasion.

"Bien que l'on dise 'mauvais juge dans sa propre cause', j'ap-

prouve sa décision, c'est là mon premier jugement.

"Puisse, a-t-il dit en terminant, la Divine Providence qui a voulu ce jour, toujours inspirer mes réflexions et par une intime participation aux décisions à prendre, alléger la lourde tâche qui m'incombe de juger mes semblables."

Un honneur

Le juge Archambault a souhaité la bienvenue au juge Loranger en disant que sa nomination s'imposait et qu'elle faisait honneur à la Cour des Sessions de la Paix.

"Cette Cour, a dit le juge Archambault, a reçu l'an dernier 17158 plaintes comparativement à 13671 l'année précédente. Ces chiffres affirment éloquentement l'importance de la Cour des Sessions de la Paix. Institué il y a plus d'un siècle, maintenu et organisé par la province en vue de l'administration de la justice, conformément à la constitution canadienne, ce tribunal, le seul du genre au pays, possède une compétence exclusive-criminelle.

"La semaine dernière, notre distingué collègue, le juge Théberge inaugurait une nouvelle salle d'audience isolée des autres et dite 'des différends domestiques'. Il a, en cette occasion, exprimé l'opinion qu'il s'agissait d'une amélioration sociale. En effet, mes collègues et moi-même avons cru soustraire les débats qui ont trait aux délits et difficultés familiaux des autres affaires et leur donner un caractère plus privé et à l'abri d'une publicité souvent nuisible à une solution heureuse de ces débats. Nos bons amis les journalistes, à qui nous refusons peu de choses, sont priés de ne publier ni nom, ni adresse des parties en cause.

En terminant, le juge Archambault a cité un texte de l'un des plus éminents juristes du siècle dernier, Rudolf von Jhering.

"C'est dans le droit criminel", écrivait-il dans son traité: "De la faute en droit privé", que viennent aboutir les nerfs les plus vivaces, les veines les plus délicates de l'organisme du droit: chaque impression, chaque sensation s'y traduit extérieurement et d'une manière visible. Le droit criminel, c'est le visage du droit reflétant l'individualité tout entière du peuple, sa pensée son sentiment, son caractère, ses passions, son degré de civilisation ou de barbarie, toute son âme, en un mot, c'est le peuple même. L'histoire du droit criminel des peuples est un fragment de la psychologie de l'humanité.

"Nous souhaitons à nos collègues, aux membres du Barreau, au dévoué personnel de cette cour, aux agents de la paix et à vous tous, une bonne et heureuse année.

"Cher nouveau collègue, toute une tâche vous attend! En mon nom personnel comme au nom de tous vos collègues, je vous souhaite la bienvenue, la santé et une longue et féconde carrière."

Madeleine Gerly

Puis le juge Loranger est descendu dans la salle des comparutions où il fut accueilli par le juge T.-A. Fontaine. Le nom de Madeleine Gerly a été crié et une femme de 37 ans est apparue derrière la barre de cuivre.

Madeleine Gerly était accusée

de vol d'un appareil de radio d'une valeur de \$30. Le greffier lui a demandé si elle voulait un procès devant juge seul ou devant jury. Elle a fait un signe de tête pour indiquer qu'elle désirait un procès devant juge seul.

Elle semblait impressionnée. La salle était pleine. Deux juges sur le banc. Elle était émue par ce décor et semblait fuir, désespérément.

Elle plaida coupable et le juge Loranger lui demanda: "Et est-ce que vous allez revenir devant nous une autre fois?", elle fit non de la tête. Un nerveux, intimidé, qui voulait qu'on en finisse. C'était un peu pitoyable.

Cette petite femme est mère

de cinq enfants, on se demandait ce qu'elle venait faire devant le tribunal. Le juge Loranger, selon la coutume qu'un nouveau juge accorde à son premier "client" une remise de peine, accorda à la femme une sentence suspendue et lui rendit sa liberté.

Collaboration

Le juge Fontaine avait auparavant adressé quelques mots au juge Loranger. Il lui offrit ses félicitations et lui rappela toute l'admiration qu'il avait pour sa brillante carrière d'avocat. "Je tiens, a continué le juge Fontaine, à vous souhaiter autant de succès dans l'avenir que vous en avez eu dans le passé et à vous assurer de ma plus entière collaboration, comme ont certainement dû le faire mes confrères ce matin".

Le juge Loranger se retira et Mme Loranger vint embrasser son mari, suivie de ses deux filles. Dans l'assistance, aux Assises, on avait pu remarquer le juge Henri Monty, de la Cour municipale; Me Paul Champagne, C.R., un ancien associé du juge Loranger, directeur adjoint des services municipaux de la ville de Montréal; Me Joseph Porteous, président du Jeune Barreau; Me Ignace-J. Deslauriers, C.R., syndicat du Barreau; Me Paul Hurteau, C.R., shérif pour le district de Montréal; et Me Paul Monty, C.R., greffier de la paix.

L'hon. Rivard annonce la création d'une école de police

"Avant longtemps nous aurons une école de police" a annoncé, hier après-midi, l'honorable Antoine Rivard, Solliciteur général de la province. Il s'adressait à un groupe de policiers de la Gendarmerie royale, réunis dans une salle du Palais de justice pour y suivre le premier cours d'une série. Ce premier cours était donné par le procureur en chef de la Couronne, Me Bumbray, C.R. Il portait sur le rôle de l'officier de police à la Cour.

L'honorable Rivard a inauguré cette série de cours, organisée par le chef de police Hilaire Beauregard, par une allocution d'une vingtaine de minutes aux policiers. Il leur a dit: "L'homme de police doit toujours garder son sang-froid, il ne doit jamais s'emporter. Il a derrière lui tout le poids et toute la force de l'autorité et de la loi."

L'hon. Rivard a ensuite parlé des dangers que comportait la tâche de policier et il a dit que les membres de la sûreté provinciale étaient des hommes courageux. Il a affirmé sa confiance dans ce corps de police constitué et formé d'honnêtes gens. Il a ajouté que si la population de la province jouissait de la paix dont elle bénéficie actuellement c'était à l'abord du fait que cette population était elle-même pacifique et respectait l'ordre. Mais cette paix, la population la doit aussi à ceux qui sont chargés de faire respecter l'ordre et qui s'acquittent bien de leur tâche.

M. Rivard a adressé des félicitations au chef Hilaire Beauregard pour le travail accompli jusqu'ici.

Avis de décès

DUDOMAINE. — Chez les Soeurs du Sacré-Coeur, le 15 janvier 1955, à l'âge de 86 ans, est décédée Mère Dudomaine. Les funérailles auront lieu mardi, le 16 courant, au couvent, 3635, avenue Atwater, à 8 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORAY. — A Montréal, le 16 janvier 1955, à l'âge de 61 ans, est décédée Mlle Cécile Doray, fille de feu Alfred Doray et de feu Méline Baillard et sœur de M. A. B. Doray, pharmacien. Les funérailles auront lieu jeudi, le 19 courant, le convoi funéraire partira des salons funéraires Adolphe Le May Engr., 25, av. Laurier est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC-ROCHON. — A Longueuil, le 15 janvier 1955, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Phidime Dubuc, née Flora Larocque, autrefois St-Eustache, épouse en premières noces du Dr C.-A. Rochon et en secondes noces de Phidime Dubuc, demeurant au Foyer des Religieuses Trinitaires de Longueuil. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19, le convoi funéraire partira des salons J.-R. Deslauriers, 5650, Chemin de la Côte-des-Neiges, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAREAU. — A Verdun, le 15 janvier 1955, à l'âge de 53 ans, est décédé J.-Bruno GAREAU, époux de Gabrielle Champagne, 4703, rue Bananlyne. Les funérailles auront lieu mardi, le 16 courant, le convoi funéraire partira des salons L. Thériault, 502, rue de l'Eglise, à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEAU. — A Chambly-Bassin, le 16 janvier 1955 à l'âge de 48 ans, est décédé le Dr Laurent Trudeau, époux de Marthe Fannet. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 courant. Le convoi funéraire partira de sa résidence, No 120 rue Martel pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h 15 et de là à la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE BRIDGE

PROBLEME HAMILTON

SOLUTION

Quatrième cas
Si Ouest entame du roi de coeur et fait suivre le trois de carreau, est-il possible pour N-S d'obtenir dix levées, quelle que soit l'attaque?

Deux variantes principales permettent à N-S d'obtenir dix levées.

Première variante

Après avoir fait la première levée de son roi de coeur, Ouest revient avec le trois de carreau que Sud prend de son valet. L'attaque à pique est déclenchée par le jeu du deux; Ouest couvre du dix, Nord gagne de son roi et Est écarte un carreau. (Le fait pour Ouest de ne couvrir le dix de pique que de son quatre constituera la 2e variante principale). Le roi de trèfle est appelé du Mort; Est couvre de son as et Sud coupe de son six de pique. (En ce quatrième cas, c'est contre le joueur en Ouest que le problème doit diriger la plupart de ses coups. En forçant les forts trèfles de Est, Ouest ne pourra se dégager de la surveillance de cette suite). Comme Sud joue le trois de coeur, Ouest prend de son roi. (Si la levée de coeur est abandonnée à la dame de Est, Sud ne perdra qu'un seul autre coeur, une coupe par le Mort en affaiblissant le huit, les pertes seraient limitées à deux coeurs et un atout). Ouest revient avec le quatre de pique et le Mort fait la levée de son cinq. Sud ne fournissant que le trois de pique alors que Est a écarté un autre carreau. (Si à la 6e levée, Ouest ne demande atout, Sud peut faire couper ses deux derniers gagnants à dix. Si Ouest refuse de couvrir la dame de carreau, le jeu d'un coeur le place en main et il se verra forcé de céder la dernière levée à l'as de carreau du Mort.

Renvoi
Si à la huitième levée le Mort joue le deux de trèfle plutôt que le neuf, une subtilité défensive assurée trois autres levées à E-O.

Est couvre le deux de trèfle de son trois Sud doit couvrir.
(a) Si Sud joue la dame de carreau, Ouest ne fournit que le quatre, le Mort le cinq, aucun profit à jouer l'as. Il sera maintenant possible à Ouest d'obtenir deux levées de coeur par l'as et le neuf et abandonner la main par le jeu de son dernier trèfle. Si Est se verra dans l'obligation d'accorder une levée au dix de trèfle ou à la dame de coeur de Est.
(b) Si au lieu de la dame de carreau, Sud joue un petit coeur, Ouest encaisse à et neuf et revient avec son quatre de carreau. Sud ayant fait la dernière levée de sa dame de carreau doit céder une levée à la dame de coeur de Est.
Que de travail, que de recherches peut représenter un simple problème de bridge! Aussi, que de satisfaction pour le problème qui en maîtrise toutes les variantes!

NORD
A
A
A 5
A 9 4 2
EST
A 9
A 4
A 8 7

SUD
A 9 8
A 4
A 3
A 2
EST
A 7
A 6
A 10 3

Sud a la main et N-S doivent obtenir cinq des six levées restantes. Sud joue le quatre de coeur. Nord ECARTE le deux de trèfle. Est qui ne peut évidemment charger de la dame doit abandonner la main à son partenaire.

Si l'idée poursuivie par le déclarant n'était pas bien manifeste, nous venons maintenant la position qu'il veut développer: accabler Ouest! Peut-être pas autant que son malheureux partenaire, mais tout de même le rendre également victime d'un coinçage! (Squeeze)

Si Ouest joue le roi de carreau, Nord prend de l'as. Sud coupe le quatre de trèfle et retourne la main au Mort en jouant le neuf de pique vers l'as. Est se voit coincé aux trois suites et N-S obtiennent les trois dernières levées.

Si à la neuvième levée, Ouest préfère jouer le sept de trèfle, Nord en fournit le quatre, Est le trois et Sud. La dame de carreau force le jeu du roi et Nord prend de l'as. L'as de pique, de nouveau développe un coinçage aux trois suites contre Est et N-S obtiennent les trois dernières levées.

Si par pitié pour son partenaire, Ouest revient avec la dame de pique à la neuvième levée, Nord prend de l'as et Est doit écarter un carreau s'il ne veut accorder une levée au neuf de trèfle de Nord ou une levée au huit de coeur de Sud. Le neuf de trèfle force le six de Est et Sud coupe. Alors que Sud joue son dernier atout, Ouest, à son tour, se trouve coincé. S'il écarte le sept de carreau, Nord abandonnant son der-



A LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉDUCATION DES ADULTES

nier trèfle obtiendra les deux dernières levées par l'as et le cinq de carreau. Si sur le dernier pique, Ouest écarte plutôt son huit de trèfle, en ce cas Nord gagnera les deux dernières levées par l'as de carreau et le quatre de trèfle.

Ainsi le succès vient couronner les magnifiques efforts des joueurs en N-S.

Fausse clé

Si à la 3e levée, Sud joue petit coeur, Ouest prend de son as et change au roi de carreau. A la première demande d'atout, Ouest en jouera le quatre et N-S devront envisager deux autres perdantes, soit un coeur et un carreau ou un coeur et un trèfle.

De même, si après le jeu du roi de carreau par Ouest, à la 4e levée, Sud fait couper ses deux derniers coeurs il devra alors accepter la perte de deux autres levées aux atouts de Ouest.

Deuxième variante

Ouest fait la première levée de son roi de coeur et revient avec le trois de carreau. Sud prend de son valet de carreau et alors qu'il change du deux de pique, Ouest n'en joue que le quatre.

Le Mort prend le quatre de pique de son cinq et Est écarte un carreau. Le roi de trèfle est couvert par l'as et coupé par Sud. Un atout est joué vers le roi et Est écarte un autre carreau. Le valet de trèfle est couvert par la dame et coupé par Sud. Alors qu'un atout est retourné vers l'as du Mort, Est doit abandonner une carte active. Il ne peut abandonner un trèfle, ce qui permettrait à N-S d'obtenir une levée supplémentaire. S'il se défuse d'un coeur, tout simplement deux autres levées seront cédées à E-O à cette suite et sans difficultés le contrat sera réalisé. Est se résigne donc à abandonner son neuf de carreau et nous avons la position suivante:

NORD
A
A
A 5
A 9 4 2
EST
A 9
A 4
A 8 7

SUD
A 9 8
A 4
A 3
A 2
EST
A 7
A 6
A 10 3

Nord est en main et N-S doivent obtenir quatre des six levées restantes.

Nord doit jouer le neuf de trèfle qui est couvert par le dix et coupé par Sud. (Si Nord avait joué un petit trèfle, une subtilité défensive empêcherait N-S de totaliser dix levées) (voir renvoi). Alors que Sud joue son valet de pique, Ouest ne pouvant écarte un carreau ni son dernier trèfle, il abandonne le neuf de coeur; Nord le valet; la défausse de Est est indifférente. Comme Sud revient avec la dame de carreau, si Ouest couvre de son roi, Nord obtient deux levées par l'as et le cinq, ce qui porte le nombre des gagnants à dix. Si Ouest refuse de couvrir la dame de carreau, le jeu d'un coeur le place en main et il se verra forcé de céder la dernière levée à l'as de carreau du Mort.

Renvoi
Si à la huitième levée le Mort joue le deux de trèfle plutôt que le neuf, une subtilité défensive assurée trois autres levées à E-O.

Est couvre le deux de trèfle de son trois Sud doit couvrir.
(a) Si Sud joue la dame de carreau, Ouest ne fournit que le quatre, le Mort le cinq, aucun profit à jouer l'as. Il sera maintenant possible à Ouest d'obtenir deux levées de coeur par l'as et le neuf et abandonner la main par le jeu de son dernier trèfle. Si Est se verra dans l'obligation d'accorder une levée au dix de trèfle ou à la dame de coeur de Est.
(b) Si au lieu de la dame de carreau, Sud joue un petit coeur, Ouest encaisse à et neuf et revient avec son quatre de carreau. Sud ayant fait la dernière levée de sa dame de carreau doit céder une levée à la dame de coeur de Est.
Que de travail, que de recherches peut représenter un simple problème de bridge! Aussi, que de satisfaction pour le problème qui en maîtrise toutes les variantes!

Noël DUCHESNE

360 est, rue Rachel - Montréal
MA. 4107

MEXICO
MONTREAL-MEXICO*
pour \$112.00 seulement

• Les prix les plus bas.
• Le seul service assurant un vol sans escale entre New-York et Mexico en moins de 8 heures.
• Départ tous les jours à midi, services de luxe ou "touriste".
• Tout vol à bord des nouveaux "Super-C Constellations".

AIR FRANCE
Le plus vaste réseau aérien mondial

*Avions de correspondance entre Montréal et New-York et New-York et Mexico en classe "touriste".
Consultez votre agent de voyage, de chemin de fer ou AIR FRANCE, Immeuble de l'Aviation Internationale, rue Dorchester ouest, Montréal - UN. 6-8344.

A LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉDUCATION DES ADULTES



C'est demain, le 19 courant, que sera inaugurée officiellement par Son Honneur le maire de la métropole, Me Jean Drapeau, au cours d'une réception offerte à l'hôtel de ville de Montréal aux dignitaires et auxiliaires, la Souscription 1955 de la Société canadienne d'Éducation des Adultes, centrale nationale des organismes (associations et universités) qui s'intéressent à l'éducation populaire. Ci-dessus, de gauche à droite, l'honorable Wilfrid Gagnon, C.B.E., président, Dow Brewery Ltd.; Me Bernard Couvrette, C.R., L.L.R., président, la Chambre de Commerce Senior de la province de Québec, et Me Raymond Dupuis, C.R., président, la Maison Dupuis Frères Ltée.

Le délégué apostolique à Halifax

Halifax (C.C.C.) — S. Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, a célébré dimanche, 16 janvier, une messe pontificale à la Basilique Ste-Marie de Halifax; il y a également prononcé le sermon.

En plus de cette cérémonie, au cours de laquelle les fidèles de l'archidiocèse lui ont rendu un hommage chaleureux, le délégué apostolique a été l'objet de plusieurs réceptions et effectuées plusieurs visites. Depuis son arrivée au Canada, en mars dernier, c'est la première fois qu'il se rend en Nouvelle-Ecosse.

S. Exc. Mgr J. G. Berry, archevêque de Halifax, de même que les membres de son clergé ont accueilli l'éminent visiteur à la gare, à son arrivée le 13 janvier. Le lendemain, il a rendu visite au lieutenant-gouverneur de la province, l'hon. M. Fraser, dans la matinée, puis il y eut réception et dîner au séminaire du Sacré-Coeur de Marie; Mgr Panico adressa alors la parole aux séminaristes et aux professeurs de cette institution dirigée par les Eudistes. Le soir, le délégué apostolique a visité l'université Ste-Marie, dirigée par les Eudistes, et il y eut réception par tout le clergé diocésain.

Samedi, le délégué apostolique a visité les institutions religieuses féminines, notamment la maison-mère des Soeurs de la Charité (de Halifax), le couvent des Dames du Sacré-Coeur (de Montréal), le monastère provincial des Religieuses du Bon-Pasteur (d'Angers). Il a pris le train pour Mont-Saint-Vincent, maison-mère des Soeurs de la Charité.

Mgr Panico visitera maintenant le diocèse d'Antigonish, N.E., où il consacra mardi, à la cathédrale St-Ninian, S. Exc. Mgr Malcolm A. MacEachern, évêque-élu de Charlottetown, I.P.E.

360 est, rue Rachel - Montréal
MA. 4107

MEXICO
MONTREAL-MEXICO*
pour \$112.00 seulement

• Les prix les plus bas.
• Le seul service assurant un vol sans escale entre New-York et Mexico en moins de 8 heures.
• Départ tous les jours à midi, services de luxe ou "touriste".
• Tout vol à bord des nouveaux "Super-C Constellations".

AIR FRANCE
Le plus vaste réseau aérien mondial

*Avions de correspondance entre Montréal et New-York et New-York et Mexico en classe "touriste".
Consultez votre agent de voyage, de chemin de fer ou AIR FRANCE, Immeuble de l'Aviation Internationale, rue Dorchester ouest, Montréal - UN. 6-8344.

Desrochers à Montréal

St-Jérôme, (P.C.) — Guy Desrochers, l'écuyer de 15 ans qui a été accusé du meurtre d'un fermier âgé à Val-David, subira son procès à Montréal, au lieu de St-Jérôme.

Le juge François Caron a acquiescé à la requête de la défense en accordant que le procès se déroule en dehors de St-Jérôme. L'avocat de l'accusé avait affirmé qu'il serait difficile de trouver un jury impartial dans cette ville des Laurentides.

Bien qu'on ignore encore la date du procès de Desrochers, on a révélé qu'il se déroulera devant le juge Wilfrid Lazure.

Desrochers et son copain, Gilles Boisjoly, 14 ans, ont été arrêtés au mois d'octobre, peu après qu'on eut retrouvé les cadavres de M. et Mme Joseph Therrien, dans leur demeure de Val-David.

Boisjoly a déjà été acquitté du

meurtre de M. Therrien mais il doit comparaître de nouveau sous l'accusation d'avoir tué Mme Therrien.

La Couronne a en outre décidé d'en appeler du verdict du jury à son premier procès.

Le juge Caron a annoncé plus tôt hier qu'il décidera, le 24 janvier prochain, si Boisjoly peut être remis en liberté moyennant cautionnement.

L'EUROPE EN AUTOCAR

60 JOURS \$1157
4e voyage annuel dirigé par M. PAUL LACOSTE
Docteur de l'Université de Paris
DEPART LE 25 MAI
à bord du "SAXONIA"
HOTELS de 1er ORDRE
dépliants envoyés sur demande
VOYAGES MACKAY
1927 ave CLINTON RE. 1-2605

Heures d'affaires: du lundi au samedi inclus: 9 heures à 5 heures 30.

Pour une semaine seulement
EATON
vous offre à l'essai
chez vous pendant
10 JOURS

Le poëlon électrique
SUNBEAM
34.95

Couvercle en aluminium 3.95
Verre pyrex 2.75

Rendez-vous compte par vous-même que la CHALEUR CONTROLEE peut rendre votre cuisine plus délicieuse sans risques de manquer vos mets. Voyez la démonstration de cet appareil chez Eaton, au cinquième étage. Appareils électriques, et ensuite profitez de cet essai de 10 jours chez vous.

Le Poëlon automatique SUNBEAM est fabriqué avec éléments encastrés vous permettant ainsi de le plonger dans l'eau pour le laver.

SI VOUS NE POUVEZ VENIR, SIGNEZ PL. 9211
Et le poëlon SUNBEAM vous sera livré sur simple signature de votre part. Au bout de 10 jours, vous pouvez soit le retourner ou nous envoyer un chèque de son montant, ou nous débiterons simplement votre compte-courant.

Souvenez-vous aussi de la garantie EATON: "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"
DEMONSTRATION: Cinquième étage. Un des techniciens SUNBEAM se fera un plaisir de vous démontrer combien simple est l'emploi de ce poëlon SUNBEAM, et combien commode est la cuisine faite avec CHALEUR CONTROLEE.
APPAREILS ÉLECTRIQUES (M-271) AU CINQUIÈME, CHEZ EATON
T. EATON CO. LTD.
OF MONTREAL

Spécialité du jour:
JARRET DE PORC ET CHOUKROUTE
Réservations: C.N. 6-692
Stationnement gratuit
Air climatisé

Dinez et dansez au
RESTAURANT
Cavelier
Musique de
William Lashmar et
Gene Donati
Hotel de LaSalle
Drummond et Ste. Catherine



"SANS CELA, AUCUNE CÉLÉBRATION N'EST COMPLÈTE.
C'EST LA NOUVELLE ÉTIQUETTE DE LA LABATT '50'"

'50', une bière fameuse pour fêter une occasion joyeuse... plus légère, plus moelleuse, elle a une belle couleur dorée et le piquant voulu pour donner plus d'entrain à toute réunion et assurer un heureux lendemain. Ayez de la Labatt '50' pour la prochaine Occasion Spéciale que vous fêterez! A propos, pourquoi ne pas transformer tout bonnement la soif en source d'agrément! Prenez une '50' bientôt!

Labatt—n'y a rien qui la batte!

Un Super-Constellation s'écrase dans le golfe St-Laurent: 13 morts

Corner Brook, Terre-Neuve. 100 milles de la côte. Quelques instants plus tard, il rapportait qu'un deuxième moteur ne fonctionnait plus. Ce furent les dernières nouvelles reçues de l'avion.

Un avion de sauvetage B-29 de l'aviation américaine intercepta la Constellation à environ 100 milles à l'ouest de Harmon et le tint en vue pendant environ 12 minutes. Le pilote du B-29 dit qu'il perdit le quadrimoteur de vue quand celui-ci éteignit ses lumières, avant de laisser tomber sa réserve de carburant. Le B-29 tint la Constellation à portée de son radar pendant trois autres minutes puis il disparut.

Plus tard, l'avion de secours aperçut également les trois radars de sauvetage et une trainée d'huile au large de la côte du sud-ouest de Terre-Neuve, mais ne vit aucun signe de vie dans les alentours. La température était alors d'environ 30 degrés et celle de l'eau, de 40 degrés. La mer n'était pas trop agitée.

Il se trouvait alors à environ

Pas un problème sérieux pour Halifax

Halifax, (P.C.). — "La canalisation du St-Laurent ne pose aucun problème sérieux à la vie économique du port de Halifax", a révélé hier l'un des personnalités les mieux renseignées sur l'industrie maritime dans l'Est du pays.

Selon ce commentateur qui n'a pas voulu s'identifier, ceux qui s'opposent à la canalisation du St-Laurent parce qu'ils ont des intérêts dans les Maritimes sont des personnes qui se lamentent avant le temps.

"Je crois que nous bénéficierons tous de la canalisation", a poursuivi cet expert, qui commentait la situation dans le port de Halifax où l'on parle beaucoup plus d'un regain que d'un recul dans les affaires.

Il a en outre affirmé que les navires des Grands Lacs continueront au transport d'une plus grande quantité de marchandises, de charbon et de minerais de fer, mais il a fait remarquer que les ports des Grands Lacs ne possèdent pas d'entrepôts pour les mois d'hiver.

"C'est pourquoi, a-t-il conclu, les navires seront obligés de continuer de faire escale à Halifax et leur nombre s'accroîtra considérablement".

L'industrie maritime a connu de nouveaux sommets l'an dernier alors que 3,076 navires d'un jaugeage global de 5,300,000 tonneaux ont fait escale aux huit quais de Halifax.

Tout indique de plus que l'année 1955 sera encore meilleure. Le gérant du port de Halifax, M. J.R. Mitchell, a déclaré que le tonnage des navires qui sont arrivés à Halifax, depuis le début de la saison d'hiver, le premier décembre dernier, a augmenté de 10 pour cent, par rapport à l'an dernier.

Les cargaisons de blé ont notamment augmenté plus que toutes les autres.

Plus de 13,500,000 boisseaux de céréales ont quitté le port de Halifax depuis le début de la saison d'hiver.

Ces chiffres sont supérieurs à ceux de la quantité de céréales expédiées de Halifax durant toute l'année 1953-54.

Le Maritime Board of Trade estime de son côté que le regain de la navigation dans ce port a porté plus de \$400,000 à Halifax, depuis le premier décembre dernier, soit une augmentation de 20 pour cent par rapport aux chiffres de l'année précédente.

Cette activité maritime intense ne semble pas avoir profité aux débardeurs toutefois. Le président de l'Association des débardeurs, M. John J. Campbell, a en effet révélé que l'embauchage a tombé de 30 pour cent dans le port, en dépit du regain de l'activité hivernale.

Il a expliqué que cet anormalité est due au fait que la plupart des cargos qui sont venus à Halifax, depuis le début de décembre, transportent des céréales et que l'on utilise très peu d'hommes pour les chargements de cette nature.

Selon lui, le nombre des cargos qui transportent des marchandises autres que les céréales n'a pas été très élevé.

D'autres informateurs estiment néanmoins que les débardeurs ont gagné \$300,000 de plus en 1954 qu'en 1953.

Ces mêmes informateurs affirment que l'embauchage a diminué depuis le début de décembre seulement.

A JONQUIERE

Les employés du poste CKRS se mettent en grève

Une vingtaine d'annonceurs, techniciens et employés de bureaux du poste de radio CKRS de Jonquière sont entrés en grève, hier midi, par suite du congédiement inattendu de quatre de leurs camarades de travail.

Les administrateurs du poste, qui sont à effectuer des changements dans les opérations, auraient congédié les quatre employés sans avertir au préalable le syndicat qui les groupe, la National Association of Broadcast Employees and Technicians (NABET).

Les employés en grève ont immédiatement établi une ligne de piquetage autour de l'édifice.

Les pompiers entrent en collision avec une auto

Un fourgon à incendie de la caserne no 30, située à l'angle des rues Laurier et blvd St-Laurent, est entré en collision, hier matin, avec une automobile conduite par M. R. Desrosiers, de Gaspé, à l'intersection du blvd St-Joseph et de la rue Resther. Les pompiers se sont précipités sur le fourgon et ont tenté de le faire sortir de la rue.

M. Desrosiers voyageait en compagnie de sa sœur. Ni l'un ni l'autre n'ont subi de blessure. M. Desrosiers, qui venait de l'est, blvd St-Joseph tournait vers la rue, rue Resther, quand il fut heurté de côté par le fourgon à incendie. L'auto fut projetée contre un poteau de signalisation. L'auto fut lourdement endommagée, mais le fourgon à incendie n'a subi que peu de dommage.



Vers 7 h. 30, hier soir, un incendie s'est déclaré dans un centre de réunion, pour la colonie ukrainienne, situé au 2558 rue St-Charles, à la Pointe-St-Charles. L'édifice, vieux d'une quarantaine d'années, a surtout été endommagé par la fumée et l'eau. La salle servait de bibliothèque pour les Ukrainiens de cette partie de la ville et de classe pour une quarantaine de leurs enfants. On a rapporté que de vieux livres d'une valeur appréciable ont été brûlés. La toiture de l'édifice a été le plus endommagée. Les pompiers des casernes 9, 15, 21 et 22 ont employé trois jets pour maîtriser les flammes.

Le député Dufresne qualifie d'idiot le discours de Regier

Ottawa, (P.C.). — Les Communes ont été et seront toujours un obstacle à la réussite de nos parti dans notre province.

Se rapportant ensuite aux attaques du député de la Colombie-Britannique contre M. Dufresne, M. Dufresne a déclaré le premier ministre du Québec comme "celui qui l'histoire consacrerait en tant que meilleur premier ministre que cette province ait connu".

Il a affirmé que le Québec n'abandonnerait pas ses prérogatives, sa langue, sa foi et ses coutumes, dont le respect lui est assuré aux termes de la Constitution.

Puis, affirmant que le socialisme est "frère jumeau" du communisme, il ajouta: "que Dieu nous préserve de jamais connaître un gouvernement socialiste".

"Sous un régime socialiste, a-t-il dit, et sous une politique telle que prônée par ce député, nous verrions périr notre liberté constitutionnelle. Nous connaîtrions l'anarchie et la désunion. En un mot, nous assisterions, impuissants, aux larmes de nos droits démocratiques".

M. Regier, selon M. Dufresne, a manifesté sa "complète ignorance" du fait québécois en affirmant que

Le maire Boivin est réélu pour un huitième mandat

Granby, (P.C.). — Personne n'a été surpris de voir le maire Boivin réélu maire de Granby aujourd'hui pour un huitième mandat consécutif.

Ce maire de 49 ans a fait de sa petite ville des Cantons de l'est l'une des plus belles et des plus progressives du pays. Aussi ne connaît-il pas d'opposition aux élections municipales.

Il en avait été de même pour son père. Cette équipe père et fils a présidé au conseil municipal sans opposition durant 35 ans.

Quand se termina la présentation des candidats à midi, le maire Boivin et six conseillers avaient été élus par acclamation.



Le nouveau juge HENRI-MASSON LORANGER (à gauche) photographié au moment où le juge en chef EDOUARD ARCHAMBAULT, de la Cour des sessions de la paix, lui faisait prêter serment d'office et d'allégeance. (Photo "Le Devoir")

Une nouvelle offensive de l'hiver cause douze morts

Paris, (Reuter). — Au moins 12 personnes ont perdu la vie par suite d'une nouvelle offensive de l'hiver en Europe occidentale, où l'on signale de nombreuses inondations, des tempêtes et des vents violents.

Plusieurs rivières ont quitté leur lit pour inonder un grand nombre de villages et de fermes en Grande-Bretagne, en France et en Allemagne.

Ces inondations font suite à une chute de neige abondante suivie presque immédiatement par une période de temps doux.

Tandis que l'eau cause ainsi des dégâts dans le sud de la Grande-Bretagne, les villages du nord, et plus particulièrement de l'Ecosse, se trouvent ensevelis sous la neige.

Plusieurs villes et villages sont complètement isolés et on a eu recours à des hélicoptères pour ravitailler les villages des hameaux éloignés le long de la côte. Des navires sont aussi utilisés pour le transport des vivres.

Des chutes de neige sans précédent suivies d'une température très basse ont également désorganisé les transports terrestres et aériens dans les pays scandinaves.

Plusieurs petits navires ont été portés disparus et une douzaine d'autres embarcations ont envoyé des signaux de détresse alors que la tempête faisait rage sur la Mer du Nord, la Manche et dans les estuaires des fleuves.

Cinq personnes se sont noyées lorsqu'un petit navire a sombré sur le Rhin, près de Mayence, en Allemagne occidentale.

Le pétrolier danois "Gerd Maersk", de 12,104 tonneaux, a échoué dans l'estuaire de l'Europe et des navires de sauvetage sont accourus sur les lieux afin de secourir les membres d'équipage.

Le cargo britannique "Mendi Palm" a rompu ses amarres dans le port d'Anvers et a heurté un pont en plus d'endommager 10 barges avant qu'on parvienne à le remettre sous contrôle.

C'est en France que les inondations ont fait le plus de dégâts. La Seine qui coule au cœur de Paris a gonflé sans arrêt depuis quelques jours et son niveau a atteint un point critique.

Les autorités municipales craignent que le désastre de 1807 ne se reproduise. La Seine avait alors quitté son lit pour inonder la place de la Concorde et une partie de St-Germain-des-Près.

Une quarantaine de villages ont subi la pire inondation depuis 45 ans, à l'est de Paris.

Les dégâts sont particulièrement élevés dans la région de Troyes et en Bourgogne, célèbre par ses vins.

Une centaine de familles ont été évacuées à Montreaux, près de Fontainebleau.

Le niveau du Rhin a monté au Saisie de \$10,000 de cigarettes

Six voitures de la sûreté, commandées par les lieutenants-détectives Sylvio Bertrand et Armand Bonneville, ont cerné une maison de la rue Hôtel-de-Ville, hier matin, pour y effectuer une saisie d'environ \$10,000 de cigarettes, au no 3974. Ces cigarettes provenaient, en grande partie, d'un camion volé, la semaine dernière, rue William. Au cours de l'opération, qui s'est déroulée vers 11 heures du matin, la Sûreté a appréhendé un suspect et appris l'identité de deux autres qu'elle entend coffrer bientôt.

Le jeune homme doit économiser pour s'acheter une maison...

Par Forbes RHUDE, de la Presse Canadienne

Québec, (P.C.). — "Tout jeune homme devrait économiser pour s'acheter une maison comme pour leurs filles économisent pour leur trousseau", a déclaré hier le président du comité de l'habitation de l'Association canadienne des constructeurs, M. V. L. Leigh.

Originaire de Victoria, en Colombie-Britannique, M. Leigh a suggéré à ce propos un programme d'économie que l'Association a approuvé.

Selon l'exposé qu'il en a fait dans son rapport annuel et selon les questions et réponses du débat qui l'ont suivi, le programme suggéré par M. Leigh fonctionnerait comme suit:

On demanderait d'abord au gouvernement d'émettre une série d'obligations d'épargne pour l'achat d'une maison au même taux d'intérêt que les obligations du Canada.

La Société centrale d'hypothèque et de logement se chargerait ensuite de préparer et de donner des cours sur les avantages qu'il y a à être propriétaire de sa maison et sur les moyens d'y arriver.

Ces cours pourraient se donner sous forme de conférence, mais ils viseraient particulièrement les élèves de nos collèges secondaires et de nos universités.

Il tendraient principalement à inculquer aux étudiants l'idée que dans un avenir peut-être pas aussi lointain qu'ils le croient, ils désireront s'acheter une maison.

Importante réunion agricole

La réunion des délégués de la conférence agricole de l'Est, qui groupe les associations d'agriculteurs du Québec, de l'Ontario et des Maritimes, membres de la Fédération nationale d'agriculture, se tenait hier en notre ville au siège social de la Coopérative Fédérée de Québec. Ces importantes assises agricoles étaient présidées par M. J.B. Lemoine, président de l'Union catholique des cultivateurs (U.C.C.).

Ces dirigeants d'associations d'agriculteurs se réunissent pour étudier les problèmes communs aux provinces de l'Ontario, Québec et des Maritimes. Ils présenteront aussi les résolutions à présenter à l'assemblée générale annuelle de la Fédération à Edmonton du 24 au 28 janvier.

Les résolutions

Les délégués ont approuvé plusieurs résolutions importantes pour l'activité agricole et économique. Signalons entre autres: Que le prix de soutien des oeufs soit maintenu à son niveau de 38 cents la douzaine et que la marge entre ce prix minimum et le prix payé aux producteurs soit moins grande.

Qu'une recommandation soit faite au gouvernement concernée pour que le tarif douanier sur l'importation et l'exportation des pommes de terre soit un taux minimum réciproque entre le Canada et les Etats-Unis.

C'est-à-dire, faire comprendre au gouvernement l'importance de l'importation des pommes de terre canadiennes pour les producteurs de cette denrée alimentaire. Qu'une entente réciproque entre notre pays et les Etats-Unis intervienne lors de la révision de l'entente sur les tarifs.

Une autre résolution concernait la radiodiffusion rurale et se lisait comme suit: "Que la Société Radio-Canada trouve les moyens nécessaires pour que les régions qui ne peuvent actuellement capter les programmes intéressant la classe agricole (prix du marché des produits de la ferme, causeries agricoles, forums, etc.) en raison de leur situation géographique, bénéficient à l'avenir de ces émissions rurales.

Présentement il existe deux catégories dans le classement de la viande de bœuf par le ministère fédéral de l'Agriculture, soit, A et B qui permettent l'impression de l'étampe rouge bleu d'approbation du gouvernement sur les quartiers de viande. Il est recommandé qu'une nouvelle catégorie soit créée par ce ministère, la catégorie "C", qui porterait aussi l'étampe d'approbation en ruban.

Le nouvel exécutif de la conférence agricole de l'Est: M. Aveyre Duncanson, de Gaspereaux, N.E., président; M. Lloyd Jasper, de Midway, Ont., vice-président; Mme Nadine Archibald, de Truro, N.E., secrétaire; Mme G. Telford, de Shawville, Qué., représentant féminin des fermières de l'Est.

A MONTREAL

Nouveau bureau d'enregistrement des claims miniers

Le ministère des Mines de la province de Québec possède divers services organisés pour le bénéfice des prospecteurs, des opérateurs de mine et du public en général.

Le travail du ministère des Mines est réparti dans des services et divisions dont les responsabilités répondent à tous les besoins de l'industrie. Le tableau ci-joint donne en résumé les fonctions diverses de ces services.

Parmi ceux-ci, il convient de mentionner le service du Domaine minier, qui s'occupe des problèmes, émission des certificats de mineur, l'enregistrement des claims miniers, les requêtes soumises pour l'obtention des permis de mise en valeur et leur renouvellement, de même que les nombreux problèmes qu'entraîne l'émission des concessions minières sans compter les fonctions les plus importantes de ce Service qui assurent des titres légaux de propriétés minières.

Afin de faciliter l'émission des certificats de mineur qui sont nécessaires pour toute personne qui désire obtenir des droits de mine dans la province de Québec, le ministère des Mines de la province de Québec a établi des agences à Québec, Noranda, Ville-Marie, Amos, Val-d'Or, Chibougamau, Montréal, Hull et Campbell's Bay. Tous ces bureaux vendent des certificats de mineur et sont à la disposition des prospecteurs et du public en général afin de fournir tous les renseignements concernant les divers rapports et cartes qui sont publiés par le Ministère, ainsi qu'enregistrer les claims, selon les statuts de la loi.

L'augmentation sensible dans le nombre de certificats de mineur émis annuellement, ainsi que dans le nombre de claims enregistrés ont suggéré l'établissement d'un nouveau bureau d'enregistrement à Montréal même.

Ce nouveau bureau pourra maintenant faire des enregistrements pour toute la partie ouest de la province de Québec.

Un livreur de pain se fait voler \$75

Un livreur de pain du nom de Robert McMillan, 5707 rue Doherty, a rapporté à la police, hier, qu'il s'était fait voler \$75,00 par deux jeunes bandits encore inconnus. M. McMillan a déclaré aux sergents-détectives Roland Jodoin et Roger Fillion qu'il venait d'arrêter sa voiture pour faire une livraison, rue Canning, quand l'un des deux bandits sauta dans la voiture à ses côtés, pendant que l'autre retenait le cheval. Pour montrer qu'il ne badinait pas, ce dernier brandit une arme tranchante. Avant de prendre la fuite, il coupa les courroies de la valise.

M. Guy Lantôt décédé

Nous apprenons le décès, survenu hier soir au Sanatorium du Lac Edouard, de M. Guy Lantôt, rédacteur au service des relations extérieures du Canadian National.

Né à Québec en 1901, il était le fils de M. Charles Lantôt, ancien assistant-procureur général de la province.

M. Lantôt est entré au service des relations extérieures du Canadian National en 1925 et a rempli diverses fonctions dans ce service pendant trente ans. Il laisse pour déplorer sa perte son épouse (Lucille Manning), une fille, Josette, et deux garçons, Michel et Luc.

La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire Jos. C. Wray, au 4152, rue St-Denis, à Montréal. Le service funéraire sera célébré à la cathédrale St-Jacques, mercredi matin.

Collège Saint-Denis

CENTRE PSYCHO-PÉDAGOGIQUE

Affilié à l'Université de Montréal

DIFFICULTES SCOLAIRES

Etudiants doués et surdoués

Examen psychologique Service d'orientation

4152, rue Saint-Denis, Montréal, BE 6219

UNE OUVRE NATIONALE DIGNES DE VOTRE ENCOURAGEMENT

Sa généalogie est un livre de famille écrit par les ancêtres qu'on lègue avec fierté à ses descendants

INSTITUT GENEALOGIQUE DROUIN

4184, rue St-Denis, Montréal 179, boul. Haussmann, Paris

Les problèmes de la vie ouvrière

"Du point de vue économique, Montréal est un centre plus important que Toronto"

(M. Eugene Forsey)

L'argument est mal fondé qui tend à expliquer l'infériorité des salaires à Montréal par rapport à Toronto en disant que cette dernière ville est plus importante du point de vue économique que la métropole. Car la ville de Montréal, en réalité, est plus importante que Toronto.

Voilà l'opinion exprimée hier matin par M. Eugene Forsey, directeur du service des recherches du Congrès canadien du travail. M. Forsey témoignait devant un tribunal chargé d'entendre le différend entre la Commission des transports de Montréal et la Fraternité canadienne des employés de transport.

Le témoin a été amené à exprimer son avis sur l'importance économique des deux régions à la suite d'une question de Me Edouard Masson, procureur de la Fraternité. Celui-ci avait demandé à M. Forsey s'il voyait une raison économique pour l'infériorité des conditions de travail à Montréal comparativement à Toronto. Le témoin a répondu qu'il n'en voyait aucune et a produit des statistiques pour appuyer son point de vue.

Ces statistiques démontrent que le nombre d'employés, de constructions nouvelles et d'investissements nouveaux sont plus considérables ici que dans la Ville-Reine.

Contre-interrogé par Me Gérard Trudel, procureur de la Commission de transport, le témoin a dit qu'il existait d'autres facteurs que ceux qu'il avait cités contribuant à déterminer l'importance économique d'une région. Il a ajouté cependant qu'il croyait que les indices qu'il avait produits étaient typiques.

M. Eugene Forsey a aussi produit ce matin plusieurs pièces documentaires pour prouver qu'on a tendance, au pays, à réduire les heures de travail des ouvriers tout en maintenant le même salaire hebdomadaire.

Le tribunal d'arbitrage présidé par le juge Léon Girard et composé en outre de Me Robert Lafleur, arbitre patronal, et de Me J.-P. Renaud, arbitre syndical, a décidé de rendre une décision sur la demande des employés de la Commission de transport d'une réduction de la semaine de travail de 48 à 40 heures, sans diminution de salaire.

M. Forsey a produit à la demande de Me Masson une liste imposante d'entreprises où la semaine de 40 heures est établie. Selon un des documents produits, 82,5 p. 100 des employés de l'industrie manufacturière au

Canada font une semaine de travail de 5 jours; 52,8 p. 100 font une semaine de travail de 40 heures ou moins; 13,9 p. 100 travaillent de 40 à 44 heures; 12,5 p. 100, 45 heures; et 7,8 p. 100, 48 heures.

Dans l'industrie de la construction, selon le témoin, la semaine de 40 heures est généralement dans tout le pays.

M. Forsey a aussi déclaré, en réponse à une question de Me Masson, que le facteur principal dans la détermination des conditions de travail est la similitude des tâches. A ce point de vue, il a exprimé l'avis que le travail d'un conducteur d'un véhicule public est plus difficile à Montréal qu'à Toronto.

Un précédent peu banal dans la grève de Dom. Oilcloth

On a créé hier un précédent assez extraordinaire dans une grève pour sortir du prélat des entreprises de la Dominion Oilcloth, malgré l'arrêt de travail qui sévit dans cette entreprise depuis près de deux mois.

L'Hôpital Général de Montréal a demandé à la Cour supérieure d'ordonner une saisie-revendication pour que le prélat qu'elle avait acheté à la D.O.C. lui soit livré. L'hôpital avait tenté il y a quelque temps d'envoyer elle-même des camionneurs prendre livraison du matériel, mais les chauffeurs des véhicules avaient refusé de traverser les lignes de piquetage.

Hier après-midi, vers 3 h. 30, 4 camions de la compagnie Kendall se sont présentés aux portes de l'usine. Les piqueteurs ont demandé aux chauffeurs de respecter leur grève. Un huissier est aussitôt intervenu et a présenté un ordre de Cour.

Les camions ont pénétré dans l'enceinte, pris livraison du prélat et ont quitté l'usine. Aucun trouble ne s'est produit.

La Cour va garder le matériel pendant 6 jours. Les parties mises en cause — compagnie, syndicat, hospital — seront alors invitées à plaider la saisie-revendication au

mérite. La Cour décidera si le prélat doit être livré à l'hôpital ou retourné à la Dominion Oilcloth.

Pour leur part les grévistes doivent se réunir demain matin pour étudier cette nouvelle aventure qui leur arrive.

Augmentation de 8½ pour cent à la Mtl Gloveworks

L'Union nationale du vêtement (CTCC) annonce qu'elle a signé un contrat collectif de travail avec la compagnie Montreal Gloveworks, St-Raymond, au nom des 60 employés. Il s'agit du premier contrat négocié dans cette entreprise. Il accorde une augmentation de 8½ pour cent sur les salaires payés, l'atelier syndical parfait, la retenue des cotisations à la source, une clause d'ancienneté, l'arbitrage obligatoire en cas de grief. Le contrat aura une durée d'un an.

En ce qui concerne les employés à domicile, le patron s'est engagé à ne fournir du travail qu'à ceux qui sont membres de l'Union.

Les juges et les avocats seraient inaptes à l'arbitrage

Niagara-Falls (P.C.) — Un chef syndical a dit dimanche soir que les juges et les avocats ne sont pas inaptes à l'arbitrage des différends ouvriers.

M. Russell Harvey, directeur régional de la Fédération américaine du travail en Ontario et représentant à la Commission de relations ouvrières, a dit: "Il est temps que nous manifestions notre désapprobation à l'introduction de la rigidité légale dans les relations industrielles et nous devrions prendre position sur le sujet."

M. Harvey parlait à la neuvième réunion annuelle de la Fédération du travail de l'Ontario.

M. Harvey a ajouté que les avocats créent de la confusion dans les relations industrielles en utili-

"Les ouvriers, monsieur, ils..."

"Les ouvriers, monsieur, ils m'ont volé, ils m'ont pillé. Si vous saviez combien de fois, j'ai été forcé de remplacer des outils qu'ils avaient emportés chez eux; combien de fois je les ai surpris à quitter le chantier pour aller prendre un verre de bière..."

Voilà ce que me crie au téléphone un brave entrepreneur en construction qui m'engage pour un article écrit la semaine dernière au sujet de l'éducation ouvrière et pour mon "attitude en général."

J'essaie de lui expliquer que ses ouvriers ont eu tort de le voler, mais qu'il ne peut les tenir seuls responsables; si notre régime social leur avait permis de se sentir intégrés dans l'entreprise, si le travail était moins déshumanisé, si notre civilisation respectait vraiment les normes de la morale, il n'aurait probablement pas à se plaindre aujourd'hui.

Peine perdue. Mon bonhomme ne m'écoute même pas.

"Des paresseux, monsieur! La semaine de 48 heures, puis 40 heures et ils ne sont pas encore satisfaits. Et faut voir ce qu'ils en font. La bouteille, monsieur, les clubs, le gaspillage..."

Je voudrais interrompre pour dire: "Vous les avez fait travailler autrefois du petit jour à la nuit tombante. Aujourd'hui ils vous réclament des loisirs. Mais c'est tout naturel qu'ils ne sachent pas comment les utiliser au début. Ça va être pour eux un long apprentissage; peut-être plusieurs générations, — avant qu'ils réapprennent à vivre comme des êtres humains, — à se donner vraiment à leurs tâches familiales, à libérer leur instinct créateur et artistique."

Mais à l'autre bout du fil, mon interlocuteur s'empare maintenant: "Vous êtes un menteur, monsieur. Ce sont des gens comme vous qui montent la fête à nos bons (il) ouvriers."

"Et là-dessus, il me ferme la ligne au nez."

Fernand DANSEREAU

sant le langage légal et en invoquant des décisions antérieures.

Les délégués ont critiqué le fonctionnement de la Commission des relations ouvrières de l'Ontario qui, disent-ils, retarde trop ses décisions, causant du tort aux unions et aggravant les conflits.

Une déclaration adoptée par les 400 délégués représentant 200.000 ouvriers se lit comme suit: "Nous sommes inquiets de la tendance de la Commission, particulièrement depuis une couple d'années, à s'engager dans une voie technique et à s'éloigner des principes

humanitaires qui doivent prévaloir dans les relations ouvrières.

La Fédération a établi un comité pour étudier la loi des relations ouvrières, particulièrement en regard des employés municipaux.

Elle a aussi recommandé l'établissement d'une loterie provinciale.

M. A. F. MacArthur a été réélu à la présidence de cet organisme pour un huitième mandat.

Légère hausse enregistrée dans le salaire horaire

Ottawa (P.C.) — Au premier novembre dernier, le salaire horaire moyen était plus élevé que le mois précédent, dans toutes les industries, excepté dans l'industrie électrique et l'industrie du transport motorisé. Voilà ce que nous apprend aujourd'hui un rapport du B.F.S.

Voici quels étaient les salaires moyens dans chaque industrie (mois précédent entre parenthèses): manufacture \$1.404 (1.397); mines \$1.584 (1.57); construction \$1.457 (1.447); service \$0.833 (0.847); électricité et transport \$1.412 (1.417).

Nouveau programme à l'école syndicale de Shawinigan

C'est mardi, le 25 janvier prochain, que débutera le programme de l'Ecole syndicale organisée par le Conseil Central de Shawinigan alors que le sujet à l'étude sera "Le rôle du Syndicat dans la communauté".

Un communiqué du Conseil Central de Shawinigan mentionne que toutes les personnes intéressées peuvent assister à ces cours qui seront donnés tous les mardis de chaque semaine jusqu'à Pâques, et que l'entrée à ces cours est gratuite.

Tous ceux qui prendront part à cette Ecole syndicale auront l'avantage d'entendre des conférenciers venant de divers organismes sociaux: l'Union Catholique des Cultivateurs, le Conseil de la Coopération du Québec, l'Association Professionnelle des Industriels, la Chambre de Commerce, la Ligue Ouvrière Catholique, etc.

Parmi les sujets qui seront traités par les conférenciers et qui feront ensuite l'objet d'un forum, mentionnons l'éducation populaire, le budget, la participation des Canadiens Français à l'évolution industrielle du Canada, la coopération, les problèmes de l'industrie canadienne, etc.

Augmentation de 7 cents à la Eastern Paper Box Co. Ltd

L'Association des employés du carton façonné de Drummondville qui groupe les employés de l'Eastern Paper Box de cette ville vient de conclure une convention collective de travail qui accorde une augmentation générale de 7 cents l'heure à tous les employés à partir du 10 janvier 1955.

D'autres bénéfices ont aussi été obtenus au cours des négociations dirigées par M. Bruno Beaudoin, agent d'affaires du Conseil Central de Drummondville: par exemple, tous les employés pourront bénéficier d'un jour de congé payé de plus au cours de l'année, ce qui porte le nombre de ces congés payés à 8. Le syndicat a aussi obtenu une clause d'atelier syndical imparfait.

Nouveau contrat à la Holtite Rubber

L'Association des employés de Holtite Rubber de Drummondville vient de négocier le renouvellement d'une convention collective qui accorde des augmentations de salaire variant de 2 à 19 cents l'heure en plus d'une augmentation de 2 cents l'heure pour le travail à la pièce.

Une nouvelle clause dans la convention rétroactive au 26 décembre 1954, prévoit que tous les employés devront, comme condition de leur emploi, payer au syndicat un montant équivalent à la cotisation syndicale.

Le syndicat a aussi obtenu une fête chômée et payée de plus, ce qui porte le nombre de ces fêtes à 8 pour la durée de la convention.

Une nouvelle clause relative à l'évaluation des tâches, a été incluse dans la convention; désormais, le syndicat pourra discuter avec les représentants de la compagnie tout changement de tâche avant son application et il sera loisible au syndicat de mettre en branle la procédure des griefs si le changement ne satisfait pas les ouvriers après une période d'essai. Il a aussi été convenu d'admettre l'agent d'affaires du syndicat aux réunions du comité de relations industrielles.

La "Vie ouvrière" à Radio-Canada mercredi soir

Le service des causeries de la Société Radio-Canada a inauguré le 12 janvier, deux séries d'émissions d'un quart d'heure consacrées l'une à la Vie ouvrière, l'autre à la Vie économique. La série Vie ouvrière alternera avec la Vie économique.

Ces émissions seront diffusées de Montréal au réseau français le mercredi soir à 10 h. 15.

Chaque programme sera divisé en deux parties: la première consacrée aux nouvelles, à l'actualité, à une revue de presse. La seconde aura une partie éducative des représentants des différents milieux (Chambre de Commerce, L.O.C., Faculté des Sciences Sociales, Unions Ouvrières) et étudiera des cas concrets et s'appuiera sur

vulgariser des notions de base.

M. Henry Whun, docteur en droit (Paris), docteur en Sciences économiques et sociales (Montreal), économiste-conseil et correspondant à Montréal de plusieurs revues et journaux européens sera le chroniqueur attitré de la partie informative de la Vie économique.

M. Fernand Dansereau, chroniqueur ouvrier au journal "Le Devoir", remplira la même fonction à la Vie Ouvrière.

Mercredi soir, les auditeurs pourront entendre également un texte de M. Guy Rocher sur l'évolution de la classe ouvrière canadienne.

Ces émissions seront réalisées par M. Jean-Guy Pilon.

Télégramme des Métallurgistes à M. Duplessis

Les Métallurgistes unis d'Amérique (CIO-CCT) nous communiquent le télégramme qu'ils viennent d'envoyer au premier ministre de la province de Québec, M. Duplessis.

Le télégramme se lit comme suit:

"Les délégués au Conseil de district, représentant les métallurgistes des régions de Montréal et Joliette, réunis en assemblée, donnent entier appui au mémoire présenté à vous jeudi dernier par la Fédération des unions industrielles du Québec. Contenu du mémoire discuté et approuvé au dernier congrès. Tenons à réaffirmer publiquement que mémoire reflète opinions et besoins des travailleurs du Québec. Lettre suit."

On se rappelle que M. Duplessis avait déclaré que le mémoire lui semblait refléter plutôt la mentalité des chefs ouvriers que celle des travailleurs.

Il est à noter que la clinique de la Ligue antituberculeuse de Montréal, 3446, avenue de l'Hôtel-de-

Radiographies pulmonaires

La Ligue antituberculeuse de Montréal Inc. invite toutes les personnes au-dessus de 15 ans qui désirent une radiographie de leurs poumons à se présenter aux endroits suivants, aux heures et dates indiquées:

Ecole Catherine-Mercier (filles), 9537, rue Hochelaga (salle de récréation), entrée: 9569, rue Hochelaga: Mardi, 18 janvier, 9 h. à midi et 1 h. à 4 h. p.m.

Ecole Ste-Marie, 2165, rue Baldwin (salle de récréation) entrée: salle des élèves: mercredi, 19 janvier, 9 h. à midi; 1 h. à 4 h. p.m.

Jeudi, 20 janvier, 9 h. à midi; 1 h. à 4 h. p.m.

Vendredi, 21 janvier: 9 h. à midi; 1 h. à 4 h. p.m.

Ecole Ste-Claire, 8500, rue Ste-Claire (salle de récréation) entrée: 2800, rue Lebrun: Mardi, 18 janvier: 9 h. à midi; 1 h. à 4 h. p.m.

Mercredi, 19 janvier: 9 h. à midi; 1 h. à 4 h. p.m.

Jeudi, 20 janvier: 9 h. à midi; 1 h. à 4 h. p.m.

Vendredi, 21 janvier: 9 h. à midi; 1 h. à 4 h. p.m.

Etant donné qu'il n'est pas nécessaire de se dévêtir, cet examen dure moins d'une minute. Chaque personne examinée recevra un rapport personnel. Aucun examen physique n'est complet sans radiographie pulmonaire. Un examen pulmonaire radiographique peut permettre de dépister non seulement les lésions de tuberculose au début, mais aussi les tumeurs bénignes ou malignes, et certaines maladies du cœur.

Il est à noter que la clinique de la Ligue antituberculeuse de Montréal, 3446, avenue de l'Hôtel-de-

Montant-record du crédit des consommateurs

Ottawa (P.C.) — La somme des dettes contractées par les Canadiens en vertu du crédit aux acheteurs a atteint un niveau sans précédent.

Selon la Banque du Canada, le crédit au consommateur se hausse à un niveau record de \$1.885, 000,000, le 30 septembre dernier soit 19 millions de plus qu'au trimestre précédent et 100 millions de plus que l'année précédente.

Toutefois les sommes dues aux vendeurs, aux compagnies de prêt et aux banques ont semblé diminuer et l'augmentation de 19 millions du trimestre juin-septembre est loin de la hausse de 85 millions du trimestre précédent et de l'augmentation de 53 millions de juin-septembre 1953.

La raison importante de l'expansion du crédit national reste la forte augmentation dans les prêts personnels — l'argent que les Canadiens empruntent des banques, des compagnies de prêts, des prêteurs licencés et des Caisses populaires.

Ce seul item, qui s'est accru de 20 millions au cours de ce trimestre pour atteindre 637 millions, représente la moitié de tout le crédit national. Durant les 12 mois qui se sont terminés le 30 septembre dernier, les prêts personnels ont connu une augmentation de 90,000,000.

Ville, est maintenant ouverte pour examens radiologiques tous les jours de la semaine, de 9 h. du matin à 9 h. du soir, sauf le samedi, de 9 h. à midi.



L'homme de l'année

PARCE qu'il contribue à la prospérité de sa localité et de toutes les localités... parce qu'il augmente le bien-être de ses concitoyens de bien des manières... cet homme mérite un hommage spécial...

Ce n'est pas une personnalité connue, mais à titre d'assuré sur la vie, il représente des millions de personnes. Et chacune de ces personnes rend des services très utiles à sa localité.

Comment?

En fournissant à sa compagnie d'assurance-vie des fonds qu'elle place de manière à aider au financement de nouvelles habitations, de travaux publics et d'industries. Cet homme, avec les autres assurés, place ainsi plus de 250 millions de dollars

par an dans diverses entreprises à travers le Canada.

Il contribue aussi à améliorer la santé et à prolonger la vie des Canadiens. Grâce à lui, les compagnies d'assurance-vie peuvent consacrer des fonds aux centres de recherches médicales qui s'efforcent de trouver un remède aux maladies les plus redoutables.

De plus, quoi qu'il lui arrive, cet homme a pris les mesures qui permettront à sa famille de vivre sans avoir à dépendre d'autrui. C'est là un autre service qu'il rend au public.

Si donc vous êtes assuré sur la vie, permettez qu'on vous félicite! Tout en garantissant votre sécurité et celle de votre famille, vous aidez sans cesse à faire du Canada un pays où il fait bon vivre.

P.S. de votre agent d'assurance-vie

"Si vous et votre famille pouvez jouir des bienfaits de l'assurance-vie à si bon marché, c'est parce que les fonds d'assurance-vie sont placés à intérêt. Si vous voulez savoir comment adapter l'assurance-vie à vos besoins particuliers, téléphonez-moi. Je vous aiderai avec plaisir."

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE DU CANADA

Plus de 50 compagnies canadiennes, britanniques et américaines.

"C'est être bon citoyen que d'avoir de l'assurance-vie"



L'heure que tout automobiliste se doit à lui-même!

L'homme heureux que vous voyez ici est en train de se mettre à la page.

Cadillac a écrit tout un nouveau chapitre sur la définition de la performance des automobiles, et ce monsieur consacre une heure délicate à l'étude de ce chapitre.

Rien de plus intéressant — quant au fonds et à la forme. Il vous apprend tout d'abord ce que c'est que d'avoir à votre disposition un moteur de 250 chevaux, un moteur si nerveux et si ardent qu'il vous faut vous faire de nouveau le pied sur l'accélérateur.

Il vous dit ce que c'est que de voir éliminées presque toutes les aspérités de la route avant qu'elles ne deviennent perceptibles.

Il vous fait également connaître le confort reposant des intérieurs uniques de la Cadillac '55, tendus de tissus et de cuirs magnifiques. Un luxe vraiment indescriptible!

C'est une façon de dire, bien entendu, que la Cadillac a fait un autre progrès incroyable dans le dessin et la construction.

Et naturellement, on a donné encore plus d'importance aux grandes qualités qui font depuis longtemps l'apanage de la Cadillac.

— l'endurance qui permet au propriétaire de Cadillac de garder sans crainte sa voiture aussi longtemps qu'il lui plaît — l'étonnante économie d'usage et d'entretien qui prouve, une fois de plus, qu'à la longue la qualité et l'économie sont synonymes —

— la grande satisfaction personnelle que procure la possession d'une voiture reconnue comme le prototype mondial.

Nous vous invitons cordialement à venir — aujourd'hui — voir et conduire cette voiture vraiment merveilleuse.

Nous attendons maintenant votre visite!

CAD-225DF

SANGUINET AUTOMOBILE Ltée

1965, rue Lafontaine, Montréal, Qué. — FA. 3761

MID-TOWN MOTOR SALES LTD

1395 ouest, rue Dorchester, Montréal, Qué. — UN. 6-9961

De la lecture au langage et à la civilisation

Y a-t-il encore, en 1955, des parents ou même des éducateurs de carrière qui se préoccupent sérieusement de former les jeunes à la lecture à haute voix?

C'est démodé, bien sûr. Et puis, il y a la radio et la télévision, pensez donc! Pourquoi aurions-nous besoin de la lecture à haute voix?

Pourtant, quand on a l'occasion d'entendre lire des adultes, même instruits, que ce soit dans une page littéraire ou un document, une simple prière ou un article de journal, ma foi, c'est évident que les enfants et les adolescents auraient bien besoin d'apprendre à lire avant... d'arriver à l'âge adulte. Au budget des dépenses futures ou de luxe dont tant de familles ne peuvent se passer, comme s'il s'agissait de l'essentiel, le traitement d'un professeur de diction serait très à sa place pour apprendre aux enfants, non à "pincer" le français et à développer la préciosité et l'affectation si détestables, mais pour leur apprendre à s'ouvrir la bouche pour parler, à articuler nettement, à s'exprimer avec des phrases, pas seulement avec des exclamations ou des jurons, avec le vocabulaire de la rue, quoi! Ce professeur pourrait aussi, s'il restait assez longtemps en fonction, leur apprendre à mettre un peu plus d'intelligence dans leur voix et leurs propos.

En dépit d'une mince élite qui tend réellement à éliminer de nos coutumes le double emploi d'un "langage du dimanche" et d'un "langage de semaine" selon les circonstances et les besoins, où allons-nous avec notre français parlé? Entendre des bandes de collégiens jargonner dans les voitures publiques c'est aussi pénible que d'entendre les débauchés incapables de dire deux mots sans jurons tirés de la liturgie. Et ce langage déformé, corrompu ou grossier n'est pas, hélas! particulier à l'élément masculin. De femmes, de tous âges, à présent, ayant appris le langage de la rue, ont continué et continuent à employer ce langage pour traduire une pensée de plus en plus vulgaire.

Que pensent-ils aujourd'hui, ceux qui ont cru, dans le temps, que la radio, pénétrant dans tous les foyers, les fonds de cour et les petits restaurants qui fourmillent dans les quartiers populaires, comme les salles de jeux d'ailleurs, renouvellerait le français parlé chez nos gens et leur donnerait un langage poli, poli et agréable? Evidemment, aujourd'hui, il y a la télévision! Quelle chance nous avons d'avoir la TV!

Seulement, dans la lanterne magique comme chez sa sœur aînée, la radio, si nous faisons le compte des romans — grande consommation du peuple — dont les personnages, par leur langage et leurs discours, peuvent influencer pour le mieux le français parlé de nos gens, on voit tout de suite que ceux qui sont le plus recherchés par les postes de diffusion, sont justement ceux qui ne font que consacrer la langue populaire, déformée et déformatrice. Que peuvent faire les éducateurs contre cette propagande de luxe? Il y a longtemps que le grand nombre semble avoir résolu la question en laissant faire... C'est moins épuisant. Et quand on entend, par hasard, le ton plat et la voix "rentrée" que les comédiens doivent employer pour jouer les rôles des personnages du théâtre canadien en pantoufles, on comprend quelle dose de culture toute cette publicité des planches peut apporter à nos gens.

J'avais commencé cette chronique avec l'intention de commenter quelques lignes du si bel ouvrage, si riche d'enseignement et de pensée, intitulé: *Expériences dans l'art de raconter des histoires* et écrit par Jeanne Cappe, écrivain belge. Tout ce que le langage, la façon de s'exprimer, la culture de l'esprit chez les jeunes peuvent retirer de l'art du conteur ou du lecteur adulte, l'auteur l'analyse, l'explique, le démontre. Nul doute que si tous les éducateurs se donnaient la main pour se servir auprès des enfants et des jeunes, de ces principes émis par Jeanne Cappe, et quelques ouvrages similaires, sur la formation de la pensée par le langage, la culture de l'esprit par le langage, le goût formé encore par le langage, on pourrait constater dans quelques années, si moins chez les jeunes, un nouvel aspect du français parlé qui serait bien appréciable. Mais le langage soigné qu'on a trop tendance à confondre chez nous avec la préciosité et l'affectation n'a pas le crédit qu'il devrait avoir, même chez les gens qui ont quelque instruction. C'est de la cérémonie pour rien... selon une idée chère et courante parmi les nôtres.

Et Jeanne Cappe parle quelque part du problème du langage, qui est un problème spirituel au premier chef et le problème même de la civilisation.

Est-ce que vraiment nos collégiens et nos étudiants pensent la même chose que Jeanne Cappe ou la même chose que les débauchés en matière de langage?

Germaine BERNIER

Changement important au programme de l'Ecole des Parents

Les membres du Comité des mères de l'Ecole des parents sont priés de prendre note que la soirée du 18 janvier aura lieu non à l'Auditorium de l'Hôtel-Dieu mais à la Maternelle St-Germain, 14, rue Bellingham, Outremont.

Tel qu'annoncé, l'exposé s'intitulant: Les méthodes utilisées dans une maternelle, sera donné par Mlle Jeannette DALPÉ, directrice de la Maternelle St-Germain.

Pour tous renseignements supplémentaires, s.v.p. appeler au Secrétariat de l'Ecole des Parents de Montréal, VVE. 2762.

Une offre spéciale aux aspirantes infirmières

C'est le 7 février prochain que s'ouvre à l'Hôpital St-Luc à Montréal, le deuxième Cours Spécial de 11ème année de la saison 1954-55. Toutes les jeunes filles qui ont fait une 10ème année, ou même une très bonne 9ème année, y sont admises à titre absolument gratuit. L'enseignement est donné à l'hôpital même où la jeune aspirante infirmière reçoit, gratuitement encore, la pension et la chambre. Elle n'a aucun travail à faire en dehors de ses études et aucun uniforme n'est exigé.

Les étudiantes qui auront suivi ce cours de quatre mois et demi et qui auront passé avec succès l'examen final de juin prochain pourront alors commencer, dès ce moment, leurs études normales d'infirmières, c'est-à-dire suivre le cours complet de trois ans, théorique et pratique, de l'Ecole des Infirmières de l'Hôpital St-Luc, affiliée à l'Université de Montréal. La venue à en vous un drôle de service! Comment pouvez-vous croire un instant que vous êtes sincères? Et vous osez me reprocher de parler de Notre-Seigneur qui faisait un usage modéré de vin! Et pourquoi? Parce que cela ferait du tort à votre association d'abstinence totale!

Mais cela peut inciter les Canadiens à boire!

Pardon, l'exemple du Christ peut inciter les Canadiens à faire un usage modéré des boissons alcoolisées, à boire, "comme du monde", suivant une expression canadienne. C'est une invitation à la pratique de la sobriété qui est, puisqu'il faut le répéter, la tempérance dans la boire et le manger.

Et si vous vous imaginez que vous êtes un meilleur catholique parce que vous êtes un abstinent, vous répondriez que vous êtes dans une profonde erreur. Celui qui pratique la sobriété est aussi un bon catholique, mais celui qui pratique l'abstinence est total. Et je vous défie de m'apporter un seul argument, une seule raison qui aille à l'encontre de ce que je viens d'affirmer. Vous vous croyez plus vertueux parce que, n'ayant jamais bu, vous avez pris l'engagement de ne jamais boire! Allons donc! Et dire que vous avez le droit, d'habitude de votre pyramide sèche, de mépriser ceux qui font un usage modéré de la boisson! Allons donc!

Il ne faut tout de même pas vous amuser aux dépens de ceux qui ne partagent pas vos opinions. Ne buvez pas, si cela vous chante, soit. Ne buvez pas, pour donner un bon exemple à ceux qui boivent trop, soit. Mais quand vous vous regardez avec un dédain qui n'a rien de charitable, ceux qui n'ont pas de charité, moi, non, et j'ai alors le droit de vous dire que vous allez un peu loin!

Et quand vous voulez appliquer l'abstinence totale à tout le monde, je vous affirme que vous êtes dans la lune et que vous devriez y rester avec votre étroitesse d'esprit!

A cette époque de l'année, nous fêtons l'anniversaire des noces de Cana. Encore ici, vous voudriez bien qu'on ne parle pas de ce premier miracle du Christ! Notre-Seigneur a-t-il pensé aux associations d'abstinence totale, quand il a changé en un excellent vin l'eau qui était contenue dans des gâteaux de jarres? Et savez-vous que chacune de ces jarres avait une contenance de plusieurs gallons d'eau?

Mais toute vérité n'est pas bonne à dire!

D'accord, mais quand on arrive à des discussions sérieuses, nul n'a le droit d'ignorer la vérité, de la maquiller ou de la nier. La vérité, la grande vérité lumineuse, c'est que le Christ a voulu démontrer qu'on pouvait se réjouir sagement en buvant du vin, et quand on s'obstine à oublier cette leçon de sobriété, on ne saurait être classé parmi les honnêtes gens. Et je considère que votre catholicisme lève à une pitoyable et minable enseigne!

Il en est de même quand vous prétendez que je suis contre votre association d'abstinence totale, parce que je bouscule les idées saugrenues de quelques hurluberlus qui trouvent tous les moyens bons pour arriver à imposer l'abstinence totale à tout le monde. A maintes reprises, j'ai rendu hommage à l'œuvre de prévention anticatolique des cercles Lacordaire-Jeanne, d'Arc. A maintes reprises, j'ai rendu hommage à l'association des Alcooliques Anonymes, pour leur œuvre de guérison, de salut, de réhabilitation des ivrognes et des alcooliques.

Mais, ceci dit, j'estime que la fin ne justifie pas les moyens et que vous n'avez pas le droit de desservir la vérité et la cause de l'abstinence totale, avec des exagérations, des sophismes, des railleries, des mensonges, que n'ont ni que n'ont pas les hommes de bien. On doit combattre l'acoolisme avec des mains propres.

En tout cas, un vrai catholique qui a pour devise: "Dieu premier servi!" doit comprendre qu'il ne sert pas Dieu en desservant la vérité ou quand il l'accorde à un faux catholique qui s'en prend à la mauvaise grâce de s'en prendre à...

POUR SERVIR VOTRE SANTE

On sert mal sa cause en niant la vérité

(Collaboration spéciale au Devoir par le Dr Adrien PLOUFFE)

Décidément, cher monsieur que je n'ai pas l'honneur de connaître, vous poussez la fantaisie un peu loin! Et si je ne me montrais pas bon prince, je pourrais presque dire que vous êtes de mauvaise foi. Vous prétendez qu'il faut prendre comme modèle saint Jean-Baptiste qui était un abstinent, mais vous me demandez en grâce de ne pas parler de Notre-Seigneur qui buvait du vin comme tous les gens de son temps! En somme, vous choisissez dans l'histoire ce qui peut servir vos opinions d'abstinent et vous mettez de côté les faits authentiques qui contredisent vos vues! Et vous voudriez qu'on rende hommage à votre sincérité, à votre loyauté, à votre amour de la vérité!

Allons descendre au fond de votre conscience et si vous ne trouvez pas votre contradiction souverainement comique, c'est que vous avez l'esprit faussé par une doctrine qui ne tient pas debout devant les honnêtes gens! C'est malheureusement ce qui arrive à tous les extrémistes qui, à l'encontre du bon sens, finissent par choir dans un fanatisme éhonté!

Que diriez-vous, pauvre monsieur, si j'allais prétendre qu'il ne faut parler de l'abstinence totale de saint Jean-Baptiste parce que cela nuirait à la doctrine, la sage doctrine de la sobriété? Vous diriez que je suis un malhonnête homme! Et vous auriez raison, mais vous, vous vous arrogez le droit de garder le silence au sujet du Christ, Maître de la sobriété, qui buvait du vin! Et vous prétendez être un homme honnête!

N'êtes-vous pas un peu farceur? La vérité est en vous un drôle de service! Comment pouvez-vous croire un instant que vous êtes sincères? Et vous osez me reprocher de parler de Notre-Seigneur qui faisait un usage modéré de vin! Et pourquoi? Parce que cela ferait du tort à votre association d'abstinence totale!

Mais cela peut inciter les Canadiens à boire!

Pardon, l'exemple du Christ peut inciter les Canadiens à faire un usage modéré des boissons alcoolisées, à boire, "comme du monde", suivant une expression canadienne. C'est une invitation à la pratique de la sobriété qui est, puisqu'il faut le répéter, la tempérance dans la boire et le manger.

Et si vous vous imaginez que vous êtes un meilleur catholique parce que vous êtes un abstinent, vous répondriez que vous êtes dans une profonde erreur. Celui qui pratique la sobriété est aussi un bon catholique, mais celui qui pratique l'abstinence est total. Et je vous défie de m'apporter un seul argument, une seule raison qui aille à l'encontre de ce que je viens d'affirmer. Vous vous croyez plus vertueux parce que, n'ayant jamais bu, vous avez pris l'engagement de ne jamais boire! Allons donc! Et dire que vous avez le droit, d'habitude de votre pyramide sèche, de mépriser ceux qui font un usage modéré de la boisson! Allons donc!

Il ne faut tout de même pas vous amuser aux dépens de ceux qui ne partagent pas vos opinions. Ne buvez pas, si cela vous chante, soit. Ne buvez pas, pour donner un bon exemple à ceux qui boivent trop, soit. Mais quand vous vous regardez avec un dédain qui n'a rien de charitable, ceux qui n'ont pas de charité, moi, non, et j'ai alors le droit de vous dire que vous allez un peu loin!

Et quand vous voulez appliquer l'abstinence totale à tout le monde, je vous affirme que vous êtes dans la lune et que vous devriez y rester avec votre étroitesse d'esprit!

A cette époque de l'année, nous fêtons l'anniversaire des noces de Cana. Encore ici, vous voudriez bien qu'on ne parle pas de ce premier miracle du Christ! Notre-Seigneur a-t-il pensé aux associations d'abstinence totale, quand il a changé en un excellent vin l'eau qui était contenue dans des gâteaux de jarres? Et savez-vous que chacune de ces jarres avait une contenance de plusieurs gallons d'eau?

Mais toute vérité n'est pas bonne à dire!

D'accord, mais quand on arrive à des discussions sérieuses, nul n'a le droit d'ignorer la vérité, de la maquiller ou de la nier. La vérité, la grande vérité lumineuse, c'est que le Christ a voulu démontrer qu'on pouvait se réjouir sagement en buvant du vin, et quand on s'obstine à oublier cette leçon de sobriété, on ne saurait être classé parmi les honnêtes gens. Et je considère que votre catholicisme lève à une pitoyable et minable enseigne!

Il en est de même quand vous prétendez que je suis contre votre association d'abstinence totale, parce que je bouscule les idées saugrenues de quelques hurluberlus qui trouvent tous les moyens bons pour arriver à imposer l'abstinence totale à tout le monde. A maintes reprises, j'ai rendu hommage à l'œuvre de prévention anticatolique des cercles Lacordaire-Jeanne, d'Arc. A maintes reprises, j'ai rendu hommage à l'association des Alcooliques Anonymes, pour leur œuvre de guérison, de salut, de réhabilitation des ivrognes et des alcooliques.

Mais, ceci dit, j'estime que la fin ne justifie pas les moyens et que vous n'avez pas le droit de desservir la vérité et la cause de l'abstinence totale, avec des exagérations, des sophismes, des railleries, des mensonges, que n'ont ni que n'ont pas les hommes de bien. On doit combattre l'acoolisme avec des mains propres.

En tout cas, un vrai catholique qui a pour devise: "Dieu premier servi!" doit comprendre qu'il ne sert pas Dieu en desservant la vérité ou quand il l'accorde à un faux catholique qui s'en prend à la mauvaise grâce de s'en prendre à...

CLINIQUE DE L'ECOLE DES PARENTS DE MONTREAL

COMMENT UNE MERE PEUT-ELLE FAIRE APPRECIER SES SERVICES?

Pouvez-vous me dire, Monsieur et Madame, à votre courrier, comme il faut s'y prendre pour se faire apprécier davantage de ses enfants qui exigent tout de vous, même quand vous êtes malade et à bout? C'est mon cas. Mes grands enfants ne font rien pour m'aider. Et mon mari ne leur dit rien pour les y encourager.

Qu'est-ce que je peux faire pour qu'ils apprécient plus ce que je fais pour eux?

UNE MAMAN DE SHERBROOKE

Vous avez à la fois, Madame, tort et raison de vouloir la reconnaissance des vôtres pour ce que vous faites pour eux.

Vous avez tort

...de compter sur une récompense immédiate d'un service que vous remplissez pour Dieu et pour lequel Lui se charge de vous récompenser dans son éternité. Bien des parents et des meilleurs s'attendent ainsi à ce que leurs enfants deviennent grands les paient de toutes les peines qu'ils se sont données pour eux. C'est juste d'ailleurs dans l'ordre naturel et les enfants qui ne le font pas sont toujours un peu ingrats, mais l'a-

Mais vous avez raison

...de vouloir attirer l'attention des vôtres sur les services qu'ils reçoivent afin qu'ils ne soient pas d'éternels tributaires inconscients des services d'autrui. Si vous continuez de vous taire et de les servir en silence ils prendront comme un dû ces services que rendus à un certain âge ils ne sont plus en droit d'attendre de vous ni d'autres personnes. Agir ainsi est, en quelque sorte, une erreur. Si vous pressez encore, par exemple, les pantalons et les robes de vos grands enfants, il serait temps que vous leur disiez que votre âge ne vous permet plus de continuer ce travail qu'ils peuvent faire eux-mêmes. A l'occasion, sur une demande spéciale de leur part, vous leur ferez d'embaras mais d'une manière générale qu'ils comptent sur eux-mêmes pour ces services. A votre mari, vous pourriez dire en badinant, que vous lui ferez tel ou tel de ses plats favoris quand il vous aura rendu ces petits services qu'une épouse, peu exigeante, est en droit d'attendre de son mari.

Le rôle d'hôtesse ne s'improvise pas

Recevoir les membres d'une famille royale présente toujours certains problèmes, mais selon Mme T. C. A. Hislop, épouse du haut-commissaire néo-zélandais au Canada, les choses sont souvent rendues plus faciles par les invités royaux eux-mêmes.

Mme Hislop a récemment servi d'hôtesse à une réception donnée en l'honneur de la reine-mère Elizabeth, au cours de sa visite à Ottawa.

La femme du haut-commissaire néo-zélandais aime à se rappeler un certain incident survenu lors de cette réception qui groupait, outre la reine-mère, les représentants des autres pays du Commonwealth et leurs épouses. Conclut-elle à son sujet, la reine-mère choisit un coussin et, avec toute la grâce qui la caractérise, fit brasser qu'il était de la même teinte de marron que sa robe. "Quelle heureuse coïncidence, dit-elle en souriant; et quel désastre s'il avait été jaune." Cette remarque, simple et gentille, contribua à détendre tout le monde et la conversation s'engagea ensuite tout naturellement.

En réalité, Madame Hislop avait tout prévu jusque dans les moindres détails et il y avait des semaines qu'elle se préparait en vue de cet événement.

Mme Hislop, une toute petite femme aux cheveux henna, est rompue à l'art de l'hôtesse. Son mari a déjà été maire de Wellington, capitale de la Nouvelle-Zélande, pendant treize années. Inutile de dire qu'elle a donné, pendant ce temps, nombre de réceptions officielles où ont défilé des personnalités de toutes sphères et de tous milieux.

"Il est très agréable de recevoir, a-t-elle déclaré au cours d'une interview. Pour ma part, j'adore organiser une réunion."

Selon la femme du haut-commissaire néo-zélandais, l'hôtesse devra ses efforts couronnés de succès en autant qu'elle s'en sera avisée d'avance. La préparation rationnelle d'une réception est indispensable à sa réussite.

un homme qui sait garder et la raison et le sens de la mesure et qui demeure ardent défenseur de la sobriété, conformément à la science et conformément aux enseignements de saint Thomas d'Aquin.

Adrien PLOUFFE

Georges et Monique DUFRESNE

AVEZ-VOUS LU?

Obsédés et Angoissés Nerveux-Timides-Mélancoliques

- I.—La Névrose: maladie trop peu comprise. 278 pp. \$2.50
- II.—La Névrose: cette grande misère humaine, 275 pp. \$2.50
- III.—La Névrose: rempart de la maladie. 270 pp. \$2.50
- IV.—Névrose, Conscience, Religion, 268 pp. \$2.50
- V.—Fautes à éviter en Education, 175 pp. \$1.50

par André La Rivière

Psychanalyste consultant et Catholique, de Montréal De la Société des Psychologues d'Angleterre et d'Allemagne Ancien boursier d'Europe des gouvernements de France et du Québec

Sommaire de chaque volume envoyé GRATUITEMENT sur demande

Les 5 volumes... \$10.00 (Franco)

Ouvrages basés sur une expérience personnelle de plusieurs années de clinique psychanalytique faite auprès de patients religieux et laïcs

Tous ces ouvrages, très faciles à lire et rédigés d'après les textes de la Sainte Bible, du Pape Pie XII concernant les sciences psychologiques sont APPROUVÉS par l'UNANIMITE PAR TOUS LES PRETRES-MEDICINS DU CENTRE DE PSYCHO-THERAPIE pour le Clergé français

Editions Psychologiques Enrg.,

3426, avenue Marcl, N.-D.-G., Montréal — HU. 8-4312

CARNET MONDAIN

FIANCHAILLES

Le Révérend Père Réal Lebel, s.j., bénissait récemment les fiançailles de Mlle Madeleine Denis, fille de M. et Mme Pierre Denis, d'Ahuntsic, avec le Dr Marcel Bélanger, B.A., O.D., optométriste à Ste-Anne-de-la-Pocatière, comté Kamouraska, fils de M. et Mme Joseph Bélanger, de Montréal.

CERCLE DES FEMMES JOURNALISTES

A la reprise de leurs réunions hebdomadaires au Cercle Universitaire, demain soir, mercredi, à 8 heures, les journalistes auront, comme hôtesse Mme Magdeleine Verdon. Seuls les membres sont admis.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE ET DE CONFÉRENCES

La Société d'étude et de conférences reprendra ses réunions hebdomadaires ce soir mardi, le 18 janvier.

Encouragez nos annonceurs

Le conférencier invité est M. Roger Lemelin, auteur connu de la radio et de la télévision; il a intitulé sa conférence: "Littérature et frustration".

La réunion aura lieu au salon Prince-de-Galles de l'hôtel Windsor, à trois heures, sous la présidence de Mme Redmond Roche.

Les mots croisés du "Devoir"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- 1—Est représentée à Ottawa.
- 2—Qui vient avant.
- 3—Sorte de tapis.
- 4—Peu enclin à la mélancolie — Pousser des cris qui ne sont pas joyeux.
- 5—Il se cultive — Peu sucré, pour un champagne. — A une haute opinion de lui-même.
- 6—Au-dessous de la moyenne — Concerner les moutons.
- 7—En famille — Troubles.
- 8—Ont des sols généralement riches — Cachés.
- 9—Grande ouverte — Deux voyelles — Enleva.
- 10—Unité de travail — On le commence par une fête.
- 11—Usages — Sans variété — Ajoute.
- 12—Termine souvent le mois — Pas toujours bonne pour le chasseur.

VERTICALEMENT

- 1—Accessoire; de dame — Le nouvel amène des vœux — Extrémité.
- 2—Forme un mot en dérangeant l'autre — En URSS.
- 3—Mettre en couches.
- 4—Coiffure militaire — Commence une longue suite.
- 5—Mesure métrique de surface

saire, demain soir, mercredi, à 8 heures, les journalistes auront, comme hôtesse Mme Magdeleine Verdon. Seuls les membres sont admis.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE ET DE CONFÉRENCES

La Société d'étude et de conférences reprendra ses réunions hebdomadaires ce soir mardi, le 18 janvier.

Encouragez nos annonceurs

Le conférencier invité est M. Roger Lemelin, auteur connu de la radio et de la télévision; il a intitulé sa conférence: "Littérature et frustration".

La réunion aura lieu au salon Prince-de-Galles de l'hôtel Windsor, à trois heures, sous la présidence de Mme Redmond Roche.

Les mots croisés du "Devoir"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- 1—Est représentée à Ottawa.
- 2—Qui vient avant.
- 3—Sorte de tapis.
- 4—Peu enclin à la mélancolie — Pousser des cris qui ne sont pas joyeux.
- 5—Il se cultive — Peu sucré, pour un champagne. — A une haute opinion de lui-même.
- 6—Au-dessous de la moyenne — Concerner les moutons.
- 7—En famille — Troubles.
- 8—Ont des sols généralement riches — Cachés.
- 9—Grande ouverte — Deux voyelles — Enleva.
- 10—Unité de travail — On le commence par une fête.
- 11—Usages — Sans variété — Ajoute.
- 12—Termine souvent le mois — Pas toujours bonne pour le chasseur.

VERTICALEMENT

- 1—Accessoire; de dame — Le nouvel amène des vœux — Extrémité.
- 2—Forme un mot en dérangeant l'autre — En URSS.
- 3—Mettre en couches.
- 4—Coiffure militaire — Commence une longue suite.
- 5—Mesure métrique de surface

LA COUTURE CHEZ SOI



Robe-manteau de ligne princesse.

Ce patron No 9202 est offert pour les tailles de 12, 14, 16, 18 et 20 ans. La grandeur 16 requiert 4 1/2 yards d'un tissu de 45 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 40 au Service des patrons, "Le Devoir", 434, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'indiquer un bon de poste ou un mandat de messagerie de 40. Aucun timbre n'est accepté. Écrire clairement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

Etudiants étrangers aux États-Unis

Le nombre des étudiants étrangers qui font un séjour dans les institutions américaines va en augmentant. Et fait étonnant, ce sont souvent les étudiants qui viennent des pays les plus éloignés et les plus riches des États-Unis qui s'accommode le plus de leur nouveau genre de vie.

Aleki Elias, par exemple, une jeune fille de Bagdad, raillait la vie à New-York. Inscrite à l'école de dessin Parsons, elle doit s'en retourner dans son pays aussitôt son cours terminé. Elle bénéficie actuellement d'une bourse du gouvernement irakien.

Grapho-analyse par Mark ELLERY, B.A., C.G.A.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée doivent envoyer deux dollars. Les réponses sont en bon de poste et non en monnaie. Les lettres doivent être adressées à Grapho-Analyse, "Le Devoir".

</

Horizons sportifs

(par BERT SOULIERE)

De tous les magnats dans la Ligue de hockey Nationale, Frank Boucher, des Rangers, est probablement celui qui abat le moins bon travail depuis quelques années. La plupart des quelques transactions de joueurs qu'il a conclues, ont été désavantageuses à son équipe. Le pire de ces échanges est probablement celui qui a permis aux New-Yorkais d'obtenir cette saison le joueur d'avant Pete Conacher des Black Hawks de Chicago. C'est un véritable désappointement. Voilà un joueur à peu près nul pour effectuer le minimum d'une mise en échec arrière. Nul doute que Frank Boucher fut une grande vedette dans le hockey professionnel, mais depuis quelques années il semble avoir perdu entièrement la véritable manière d'estimer la valeur d'un joueur de hockey. Cependant, Frank Boucher est assez diplomate pour se créer de nombreux amis au sein des rédacteurs de hockey à New-York. A chaque semaine, il les réunit pour discuter de hockey. C'est un type dans le genre de Branch Rickey senior; un assez bon "chanteur" pour endormir son auditoire à l'aide de romances. Et les scribes n'osent pas trop le critiquer, croyant probablement que ses avances en matière de hockey sont pleines de logique. Mais ces "chansons" ne renforcent pas les Rangers. Un jour viendra où il ne pourra plus "endormir" personne.

Les membres de la Ligue de hockey Terrazzo aiment vraiment la pratique de notre sport national. Ce circuit, nouvellement formé, joue ses parties chaque vendredi soir sur la glace de l'arena du centre sportif Laval, à compter de minuit jusqu'à une heure. C'est une ligue essentiellement amateur et formée en partie de joueurs — jeunes et vieux — demeurant dans le quartier Papineau, Beaubien, Delormier et Everett. Quatre équipes composent les cadres de ce circuit qui présente un programme double à chaque semaine. Joe Lutsky, un chaud admirateur des Canadiens, et un sportsman avantageusement connu dans le nord de la métropole canadienne, vient d'être désigné général du club Frank DiBisce. C'est à se demander si Lutsky ne tentera pas des démarches sous peu pour embaucher son vieux copain, Camil Des Roches, comme instructeur!

Depuis qu'il a accepté le poste d'instructeur des Bruins de Boston, de la Ligue de hockey Nationale, Milt Schmidt a aboli les conférences qui, sous le régime de son prédécesseur, Lynn Patrick, avaient lieu à midi le jour d'une partie régulière. Aujourd'hui, les joueurs de Boston doivent, le soir d'une partie, se reporter à la chambre des joueurs à 8 heures précises. C'est alors que Milt Schmidt s'entretient avec eux au sujet de la partie qu'ils doivent disputer. Schmidt figure que si vous donnez des ordres aux joueurs, six heures avant une partie, ils sont sujets à les oublier lorsqu'ils sautent sur la glace pour engager la lutte avec l'adversaire. Il ajoute que si vous leur donnez des conseils un quart d'heure ou une demi-heure avant la partie, les joueurs n'ont aucune excuse pour ne pas les mettre en pratique. Apparemment, cette politique de Milt Schmidt a rapporté de fructueuses dividendes.

Il y a encore de véritables gentilshommes au jeu dans le circuit Clarence Campbell, Ken Mackenzie, le secrétaire de la Ligue Nationale, révèle que Bill Kaenbush, un joueur de défense des Bruins qui en est à sa 13e saison sous la gracieuse tente, a écopé d'une seule punition majeure depuis ses débuts dans le plus important circuit de hockey professionnel au monde. Par contre, Red Kelly, le valeureux arrière-garde des détenteurs de la coupe Stanley,



Victoire peu populaire de Earl Walls

Le boxeur torontois remporte une décision unanime sur Jim Slade

Toronto, (P.C.) — Earl Walls, de Toronto, le champion poids lourd du Canada, a remporté hier soir une décision unanime de dix rounds sur Jimmy Slade de New-York.

Il n'y eut aucune chute au plan au cours de la rencontre. Walls pesait 197 livres et demie, le négro canadien de 26 ans de 49½ points à Walls, 47½ à Slade; le juge Fred Norbert a accordé 49 points à Walls, 46½ à Slade et l'arbitre Sam Hackett a accordé 50 points à Walls contre 44½ à Slade.

Le négro de Toronto n'a cependant pas fait trop belle figure dans la victoire. Son "knockout punch", que l'on a tant vanté, brillait par son absence. Slade l'a maintes fois paralysé et l'a fait frapper dans le vide en dansant devant lui.

Le verdict s'est avéré impopulaire et nombre de gens dans l'assistance de 6.490 personnes ont manifesté contre la décision. On semblait d'avis que la victoire aurait dû être accordée au boxeur du Bronx, pour sa brillante tenue dans les derniers rounds, alors qu'il s'était adapté au style de Walls et perçait sa défense presque à volonté.

Gain pour Humez

Paris, (P.A.) — Charles Humez, de France, champion européen des poids moyens a mis hors de combat, hier, Hans Stretz, d'Allemagne, à la neuvième ronde de leur combat de 10 rounds.

Henry Hall vs Neuhaus
Cologne, Allemagne (AP) — Le champion des poids-lourds européen, Heinz Neuhaus, rencontrera Henry Hall, de la Nouvelle-Orléans, dans un combat de 10 rounds, à Berlin, le 11 février.

Les meilleurs golfeurs se disputent le trophée Hopkins

C'est aujourd'hui que les meilleurs golfeurs des divers pays prendront part à la quatrième reprise annuelle du tournoi pour le trophée John Jay Hopkins, alors que les matches seront disputés aujourd'hui et demain, sur les magnifiques parcours du club La Jolla, en Californie.

Depuis trois ans, les Etats-Unis ont triomphé à chaque concours, et l'équipe qui défendra les honneurs américains est composée des joueurs suivants: Chick Harbert, Ed Furgol, Jack Burke, Jr., Pat Fletcher, Can. vs Cary Middlecoff, E.U. 4-1. Bill Kerr, Can. vs Cary Middlecoff, E.U. 5-1. Henry Martell, Can. vs Marty Furgol, E.U. 6-1. Bill Kerr, Can. vs Jerry Barber, E.U. Deux populaires joueurs de Montréal représenteront le pays dans cette importante série de matches, où Jules Huot et Bill Kerr rencontreront respectivement Jerry Barber et Cary Middlecoff.

Calendrier des joutes du Big Four

(P.C.) — La ligue de football professionnelle du Big Four, son calendrier régulier réduit de 14 à 12 joutes, ouvrira sa saison 1955 samedi après-midi, le 3 septembre, par des joutes à Hamilton et à Ottawa. Le calendrier, approuvé par les directeurs du Big Four, lors de leur réunion de fin de semaine, a été publié hier. Il indique que pour la journée d'ouverture, les Argonauts de Toronto rendront visite aux Tiger Cats de Hamilton tandis que les Rough Riders d'Ottawa seront les hôtes des Alouettes de Montréal.

Le 5 septembre, jour de la fête du Travail, Hamilton jouera à Toronto et les Riders rendront visite aux Alouettes, à Montréal.

N.D.G. gagne 8-5

Dans la Ligue Métropolitaine, hier soir, le club Notre-Dame de Grâce a écrasé le Lakeshore au compte de 8-5. Les autres compteurs furent Linn, Bateman, Brown, Sharp, Byers et Brady. Les Lions ont enregistré deux buts pour les perdants, alors que Gaston, Durtisac et Carrière en ont réussi chacun un.

Dans la deuxième joute au programme, le Maisonneuve a défait le Lachine par 7 à 1. Forest et Hirsch ont compté deux buts chacun, tandis que Paquette, Racine et Grimard ont compté les autres pour les vainqueurs. Desjardis a évité le blanchissage au Lachine.



Le club Eureka à Ste-Adèle

Dimanche le 23 janvier prochain, le club Eureka visitera le centre de ski de Ste-Adèle, l'un des centres les plus réputés de la région. Les pentes sont si nombreuses et si variées que tous les débutants et débutantes peuvent y faire de rapides progrès dans ce sport de plein air. Un instructeur sera à la disposition de tous les membres. Nous invitons tous nos membres et leurs amis à venir vivre une journée remplie de joie et de plaisir tout en glissant sur les pentes laurentiennes véritable paradis du sport hivernal.

Les départs se feront aux endroits suivants: 8 h. 15 a.m., angles des rues St-Denis et boul. St-Joseph; 8 h. 30 a.m., coin des rues Foucher et boul. Crémazie; et finalement 9 h. a.m., Ahuntsic. Pour toutes informations communiquer avec M. Roger Roy, président du club à DU, 8-4676 ou encore M. Marcel Morel à DU pont 8-3319.

Belle offre à Rocky Marciano

Denver (AP) — Le promoteur Jack Kanner a fait une offre de garantie d'au moins \$350.000 pour un combat entre le champion des poids-lourds, Rocky Marciano et le champion des mi-lourds, Archie Moore. Le projet implique un combat en plein air au Stadium des Bears de Denver, qui peut accommoder 28.000 personnes. On y serait certain d'une recette de près d'un million de dollars.



KELLY BURNETT, qui livre une belle lutte à Ray Powell, des As, pour le championnat des compteurs de la Ligue du Québec, s'est approché à un seul point de son rival québécois.

Kelly Burnett, du Royal, se rapproche de Powell, des As

(P.C.) — Ray Powell, le vétéran joueur de centre des As de Québec, a recueilli un but et trois assistances au cours de la semaine dernière pour demeurer en tête de la liste des compteurs de la ligue Professionnelle du Québec.

Powell a maintenu 20 buts et 35 assistances pour un total de 55 points. Sa position n'est cependant pas de tout repos car Kelly Burnett, du Royal, le suit de près avec 18 buts et 33 assistances pour un total de 54 points.

Un point assez bizarre ressort des statistiques publiées hier par la direction de la ligue. Les Cataractes de Shawinigan, qui sont confortablement installés en première position dans le classement des équipes, n'ont qu'un seul de leurs joueurs, parmi les dix premiers compteurs. Il s'agit de Gerry Desaulniers, sur un pied d'égalité, en huitième place, avec un total de 37 points.

Un autre des bons compteurs des Cataractes est George Faulkner, de Bishop Falls, Terre-Neuve. Faulkner, le premier Terre-Neuvien à jamais se tailler une place dans le hockey professionnel, a compté 10 buts et fourni 16 assistances depuis le début de la saison.

Les résultats à la piste Dufferin Park

Toronto, 17 — 7CP — Voici les résultats à Dufferin:

Première course, bourse \$200, amble, un mille:

William West Kver (H. Kyer) 1
Audrey's Girl (K. Thompson) 2
Majestic Mac (S. Lewis) 3
Prompt Guy (F. Baise) 4
September Sauns (K. Waples) 5
Miss Judy Hal (W. Lewis) 6
Travel-Bly (J. Lang) 7
Lone Grattan (W. Habkirk) 8
Temps: 2:17 3-5.

Deuxième course, bourse \$200, amble, 1 mille:

Fred Direct (B. Gilmour) 1
Robert Havens (F. Milnor) 2
Tommy Mc (E. Bradette) 3
Merrie Feet (R. Caldwell) 4
Lee Hal (K. Thompson) 5
Dillon The Great (R. Bomar) 6
Bonnie Conover (M. Hunter) 7
Temps: 2:18 1-5.

Troisième course, bourse \$400, trot:

Mr. York (M. Golden) 2 1
Lettuce Win (B. Gilmour) 1 1
Flying Fortress (K. Buel) 3 3
Electronic (H. Portelance) 4 5
Gay Lynn (A. Washington) dnf
Maidland Brook (W. James) 5 8
True Boy (C. Lockhart) 6 x
Happy's Queen (M. Brown) dnf x
Temps: 1ère épreuve 1 mille 2:21 3-5; 2ème épreuve 1-1-16 mille 2:32 2-5.

Quatrième course, bourse \$400, trot:

Clean Up (R. McDonald) 1 1
Carter Hutch (R. Cottrell) 2 7
La Salle (H. McLean) 8 2
Wee Mite (R. Bomar) 4 3
Ruth Riddell (R. Berard) 3 5
F.R.S. (R. Givens) 5 4
Buster (J. Lahale) 6 6
Icy Joe (L. Johnston) 7 8
Temps: 1ère épreuve 1 mille 2:30 1-5; 2ème épreuve 1-1-16 mille 2:30 1-5.

Cinquième course, bourse \$400, amble:

Glendale Cindy (J. Hodgins) 2 1
Deanna Direct 2nd (H. McLean) 1 2
Teddy Vanguard (D. Corbett) 4 3
Shining Hour (W. Lewis) 3 4
Johanna Herbert (B. Gilmour) 5 5
Dorothy Van (K. Waples) 6 6
Reed's Cardinal (R. McCallum) 7 7
Profilist (J. Robinson) 8 8
Temps: 1ère épreuve 1 mille 2:17 2-5; 2ème épreuve 1-1-16 mille 2:25 2-5.

Sixième course, bourse \$450, amble:

Prince Maplecroft (R. McDonald) 1 1
Trickie Grattan (O. Fraser) 2 2
Ellen B. Lee (W. Habkirk) 6 3
Glady's E. Lee (B. Madill) 3 7
Minstrel Lad (F. Gerry Jr) 5 4
Navy Law (J. Hodgins) 4 5
Gadabout F. (G. Sheldon) 7 6
Race Day (P. Robillard) 8 x
Temps: 1ère épreuve 1 mille 2:13 2-5; 2ème épreuve 1-1-16 mille 2:25.

Grads 3 — Hobos 2

Dans la deuxième joute, les Grads ont en raison des Hobos au compte de 3-2. Beauceage, O'Connor et Limoges ont compté pour les gagnants. Gérard Levac a enregistré les deux buts des Hobos.

SOMMAIRE

Première période

Aucun but.

Punition: Lafranchise.

Deuxième période

1-Grads, Beauceage (Bechard).

Punition: G. Levac.

Troisième période

2-Grads, O'Connor (Darling, Bruneau).

3-Grads, Limoges (Bechard).

4-Hobos, Levac (Plante, Lafranchise).

5-Hobos, Levac (Plante, Lafranchise).

Punitions: Cabana, Paradis, Leroux, Levac.

Jablonski accepte

Cincinnati (AP). — Les Redlegs de Cincinnati, de la Ligue de baseball Nationale, ont annoncé hier que le troisième but Ray Jablonski et le lanceur Johnny Klipstein avaient chacun signé son contrat pour 1955.

Patterson gagne

Brooklyn (AP). — Floyd Patterson, jeune boxeur de 20 ans de Brooklyn et qui en est à sa deuxième année professionnelle, a eu raison par mise hors de combat technique, hier soir, de Don Grant, à 1:13 minute de la cinquième ronde.

Gilles Dubé à Shawinigan

Shawinigan Falls, (P.C.) — Gilles Dubé, joueur d'avant des Saguenéens de Chicoutimi, de la ligue professionnelle du Québec, a été vendu hier aux Cataractes de Shawinigan Falls, de la même ligue, à-t-il été annoncé hier.

Le Canadien Junior reçoit le Frontenac

La rivalité sportive entre les clubs Frontenac de Québec et Canadien a repris de plus belle dernièrement, tout spécialement vendredi dernier à St-Jean. On prévoit donc une autre étonnante joute dans tous les domaines ce soir, au Forum, alors que ces deux équipes se rencontreront dans une joute très importante.

"EXPORT"

LA MEILLEURE CIGARETTE AU CANADA

L'emblème DE LA SUPRÉMATIE

Dow ne produit que ce qu'il y a de mieux

DOW BREWERY LIMITED Montréal • Québec • Kitchener

CAVALCADE SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselin

C'est une bonne idée qu'on a eu à la télévision d'inviter l'inspecteur Ovide Pelletier, des clubs Juveniles de la Police. Il en a profité pour expliquer le mécanisme et le rayonnement de ces clubs bien connus de la gent écolière. Savait-on que le nombre des membres de cette organisation dépasse actuellement 82,000 et que plus de 40,000 fréquentent assidûment les activités de ces clubs. De quoi s'agit-il donc en somme? Un jour, les autorités municipales se sont alarmées des effets désastreux de la délinquance juvénile. On comprit que les enfants jouant dans les rues et les fonds de cour sont exposés à devenir les victimes innocentes des mauvaises sollicitations et des entreprises à caractère louche. On chercha un moyen d'occuper les loisirs des enfants, sous une autorité compréhensive, en des endroits surveillés. Depuis ce jour, les enfants n'ont qu'à s'enregistrer au plus proche poste de police. On leur donne une carte de membre et le tour est joué. Il n'y a aucune dépense. Le nouveau membre n'a qu'à signer un engagement d'honneur par lequel il promet d'être toujours un citoyen honorable. En retour, il peut bénéficier des avantages innombrables qu'offre l'organisation. On a maintenant une dizaine de locaux mis à la disposition de ces jeunes. On y joue au hockey, au baseball, et à tous les sports imaginables. Les uniformes et l'équipement sont fournis gratuitement aux membres grâce à une souscription annuelle à laquelle le public a toujours répondu généreusement. Sait-on que les clubs Juveniles de la Police ont organisé cette saison près de 200 clubs de hockey pour les jeunes de 10 à 18 ans? Et puis, il y a d'autres avantages marqués. Ceux qui en font partie sont admis gratuitement en certaines occasions aux joutes de hockey du Forum et aux joutes de baseball du Stadium. Comment ne pas féliciter les responsables de cet organisme intelligent qui répond bien aux besoins du siècle et qui préserve les futurs citoyens de la métropole de tentations incongrues. A ces rencontres, les enfants voient dans la police, des amis et non des ennemis, des protecteurs et non des vengeurs.

Notre sympathique confrère Bob Barrette a expliqué à la télévision en fin de semaine comment on peut devenir arbitre au hockey. Officier très compétent de la Québec Amateur Hockey Association, Bob a parlé de la formation de ces officiels. Son organisme possède de l'actuellement plus de 200 arbitres. Ces jeunes qui ont commencé dans les petites ligués, où ils prennent de l'expérience, peuvent ambitionner de travailler un jour dans la Ligue Nationale, comme Scotty Morrison, Red Storey et Georges Gravel qui est maintenant en charge des officiels de la Ligue du Québec. Les jeunes qui ont du cran, un bon jugement, un bon coup de patin peuvent en faire une carrière. Il y a de la place pour les bons hommes. Le métier est ingrat, mais il offre ses compensations.

La dernière bataille, dans la Ligue du Québec, entre Ernie Roche et Roger Dubuc, nous a rappelé le règlement 49 de ce circuit. Cet article prévoit une punition de match "pour le joueur qui en blesse un autre de quelque façon que ce soit, délibérément". En plus de cette punition, l'arbitre doit imposer une amende automatique de \$50 aux coupables et l'officiel doit faire un rapport au président de la Ligue qui peut ajouter à la sévérité de la sentence s'il le juge à propos. Dans l'intérêt du hockey, pour la protection des joueurs dans des joutes futures, pour le bon exemple à donner aux jeunes qui poussent, pour le prestige de ce sport qui est un d'habileté, ce règlement devrait être suivi à la lettre. D'ailleurs, il n'a pas été inséré dans le livre des règlements sans raison... Les règlements prévoient aussi une punition de mauvaise conduite à ceux qui "proferent des paroles obscènes" durant une partie. Cet article aurait couvert les accusations du président Clarence Campbell contre les Red Wings de Détroit à leur avant-

Lalonde en tête des compteurs de la Ligue Laval Intermédiaire

Les Marchands de Pont-Viau dirigés par M. Hogue sont bien représentés chez les compteurs de la Ligue Laval Intermédiaire. B. Marchand Lalonde, centre de la lère ligne d'attaque, domine avec 12 francs but et 18 assistances pour former un imposant total de 31 points. Il est suivi par un de ses coéquipiers, Louis-Henri Sauvé, qui a accumulé 11 buts et 14 assistances pour un montant de 25 points. Yves Trottier, des Chevaliers de Colomb, brillant ailier, est sur un pied d'égalité en seconde place avec 8 buts et 17 assistances. Labelle, Legal et Fabre trois excellents avants des Marchands de Pont-Viau, tous trois en 3ème position, ont accumulé 22 points.

Les compteurs:

	B.	A.	Pts
M. Lalonde, Pont-Viau	12	19	31
L.-H. Sauvé, Pont-Viau	11	14	25
Y. Trottier, Ch. de C.	8	17	25
M. Labelle, Pont-Viau	12	10	22
Legal, Pont-Viau	9	13	22
Fabre, Pont-Viau	12	10	22
M. Boucher, St-Marys	6	11	17
M. Trottier, Ch. de C.	10	7	17

Le Frontenac en 1ère place

Hier après-midi, dans la Ligue de hockey Laurentienne Junior, le Frontenac de St-Laurent a blanchi le collège Laval, 3 à 0. Grâce à cette victoire, le Frontenac a maintenant une avance de quatre points sur le Police en 1ère position.

Samedi soir, le Frontenac de St-Laurent avait défait les As de Verdun, 10 à 2, tandis que le St-Vincent-de-Paul avait vaincu le St-Eusèbe, 6 à 1.

Richard Bouchard, du Frontenac, le meilleur de la Ligue Junior

Dans la Ligue Junior du Québec, c'est Richard Bouchard, du Frontenac de Québec qui est en tête



HENRI RICHARD

des compteurs avec un total de 44 points, composé de 20 buts et 24 assistances. Il précède son coéquipier Walt Bradley qui suit avec 42. Jean-Marie Cossette, des Flambeaux de Trois-Rivières est en troisième position avec 40 tandis que Henri Richard du Canadien vient ensuite avec 39, dont 19 buts.

Voici la liste des meilleurs compteurs:

	b	a	pts
Bouchard, Frontenac	20	24	44
Bradley, Frontenac	18	24	42
Cossette, Flambeaux	8	32	40
Richard, Canadien	19	20	39
Rousseau J., Frontenac	16	21	37
Maxwell, Flambeaux	21	14	35
Rousseau G., Frontenac	12	22	35
O'Ree, Frontenac	20	12	32
Lambert, Flambeaux	17	11	28
Attwell, Canadien	11	16	27
Vinet, Canadien	9	16	25
Johnson, Flambeaux	10	13	23
Hynes, Canadien	10	11	21
Pronovost, Canadien	14	6	20
Dudych, Flambeaux	10	10	20
Lagacé, Frontenac	8	11	19
Fraser, Flambeaux	4	15	19
Labrosse, Flambeaux	5	13	18
Presley, Frontenac	4	11	15
Kennedy, Canadien	4	11	15
Laforge, Canadien	12	2	14

Les rivaux de Robert et Rougeau se proposent d'être rudes

Les milliers d'amateurs de lutte qui assisteront à la séance de lutte du promoteur Eddie Quinn au Forum demain soir assisteront certes à un match de finale plus que mouvementé quand les rudes Américains, Art Neilson et Reg Lisowski s'attaqueront aux sympathiques Canadiens français Yvon Robert et Johnny Rougeau dans le match principal.

Les deux athlètes géants du pays voisin ont en effet déclaré au promoteur Quinn à peu près ce qui suit quand Eddie les a rejoints par interurbain en fin de semaine pour leur demander quand ils arriveraient à Montréal.

"Nous serons à Montréal, soyez sans crainte, pour ce match de mercredi soir, même si nous n'y serons pas très longtemps. Nous projetons en effet de servir une véritable racée à Robert et Rougeau qui ne sont sûrement pas de taille avec nous et nous quitterons la métropole immédiatement après le match. Neilson, qui s'est fait le porte-parole de son partenaire, a ajouté de plus: "On nous a dit que Robert était un lutteur 'passable' mais nous nous demandons qui est ce blanc-bec Rougeau. Nous ne le connaissons pas du tout et personne semble le connaître aux Etats-Unis. Nous pouvons vous dire toutefois qu'il nous connaît bien, lui, après le match de mercredi soir."

On devine donc que Robert et Rougeau auront fort à faire. Lisowski et Neilson sont réputés invincibles depuis déjà longtemps aux Etats-Unis et ils s'affublent même d'une médaille mondiale pour les matches par équipes. Ils ont donc l'intention bien arrêtée de continuer leur marche triomphale à Montréal et Robert et Rougeau devront faire preuve de tout leur talent s'ils comptent l'emporter.

On sait que le promoteur Quinn a bécoté trois autres matches intéressants pour demain soir. Deux nouveaux venus de Toronto tous deux, feront face respectivement à Manuel Cortez et à Herb Trawick. Ce sont Pat Fraley et Jan Gotch, tandis que Legs Langevin s'attaquera à Len Hughes dans le match initial.

Dans la section "A", l'Ecole des Arts Graphiques, la troisième du classement de la Ligue, a annulé avec la section Est des écoles d'arts et métiers, qui est en tête, par le compte de 1-1. Jean Bibault, de la section Est, et Marc Degrandpre ont tous deux joué une brillante partie en enregistrant un but chacun pour leur club respectif.

La troisième joute mettait aux prises l'Ecole Technique de Mont des Ecoles d'Arts et métiers, l'Ecole Technique a remporté la victoire par le compte de 5-1. James Katsours et Claude Gendreau, de l'équipe gagnante, ont enregistré deux buts chacun. Roger Lalonde a enregistré le cinquième. Chez les perdants, Yves Phaneuf a évité le blanchissage à son club en comptant le seul but pour la section nord.

Mercredi soir prochain, la Ligue de hockey des Ecoles de l'enseignement spécialisé présentera un autre programme triple en l'auditorium de Verdun.

Dernier programme de la saison régulière de la Ligue Laval

La Ligue Laval Intermédiaire B présente son dernier programme de la saison régulière. Dans la première partie le Saint-Vincent aura l'occasion de consolider sa situation en deuxième place du classement. Roland Desrochers annonce que quelques-uns des blessés de la saison, notamment Despatie seront à leur poste. André Potvin qui a été une sensation dans les buts depuis le début de la saison aura la garde des filets du Saint-Vincent de Paul.

Nadeau, Despatie et Deveault formeront la première ligne d'attaque. De son côté, M. Lionel Carreau, instructeur du Saint-Marys, espère bien tenir en échec le Saint-Vincent. Un nouveau venu, Jean Lemay, formera une paire de défenses avec Aimé Renaud. Comme première ligne d'attaque, Carreau dispose des frères Boucher et de Magorka, le deuxième est formé de Dichiaro, Messier et Verrier.

Dans la seconde joute Pont-Viau fera face aux Chevaliers de Colomb. Il ne reste plus qu'une partie à jouer et Pont-Viau n'a pas encore connu la défaite et est assuré du championnat de la Ligue Laval Intermédiaire B. Monsieur J.-G. Auger entend bien faire subir la première défaite aux Puisseurs Marchands de Pont-Viau. Il fonde ses espoirs sur Marcel Trottier, un des meilleurs scoreurs du circuit; sur Denis Leroux, patineur infatigable qui aura la charge de tenir en échec Marcel Lalonde. On peut être assuré d'assister à deux intéressantes parties, préliminaires de captivantes finales.

New-York, (CP). — La National Boxing Association, qui a dépeupillé Robert Cohen, de France, de son championnat mondial des poids-coq le mois dernier, a déclaré hier qu'elle reconnaît comme nouveau champion le gagnant d'une rencontre entre Raton Marcias, du Mexique, et Mario D'Agata.

Le Mexicain est le champion nord-américain de la catégorie des 118 livres et il est classé comme aspirant numéro un au championnat mondial de sa division par le comité de boxe mondial. Lui et Cohen sont classés comme aspirants logiques au titre déclaré vacant par la NBA.

D'Agata, un boxeur d'Italie, n'est pas classifié par le comité mondial mais il est classé quatrième par la NBA, dans la classification des poids-coq.

JOHNNY METRAS, instructeur des Mustangs de l'Université Western Ontario, qui a conduit son club à huit championnats intercolégiaux depuis qu'il a été nommé directeur athlétique de cette institution, serait intéressé à succéder à Vic Obeck, à McGill. (Photo PC)



UN OCTOGENAIRE PATINAIT. — Il s'agit d'un pionnier sportif du district d'Edmonton. Il célèbre son 81e anniversaire en prenant son exercice habituel sur patins. Son ambition est de patiner jusqu'à l'âge de 100 ans. "Alors, dit-il, il se peut que je songe à discontinuer cet exercice".

Jeune patineur de dix-neuf ans au Forum, avec les Ice Folies

Encore cette année, au Forum, sous peu, on sera tout simplement émerveillé par le grand talent de patineur du jeune Richard Dwyer qui nous fait de plus en plus penser à son incomparable professeur, Roy Shiptad... Dwyer, âgé de seulement 19 ans, a déjà cette maîtrise sur patins qui est celle des fameux champions seulement... Il est vrai que Richard a travaillé sans relâche, durant des heures et des heures, afin d'atteindre cette rare perfection et il a cette rare qualité de ne jamais rien laisser intervenir avec ses longues heures de pratique quotidienne. Natif de la Californie, le jeune Dwyer a appris à patiner à cet endroit dès son jeune âge, mais il a néanmoins toujours poursuivi ses études, maintenant il est étudiant en droit et de plus, il a obtenu son diplôme de la Californie, la dernière l'été dernier, alors que tout le monde était en vacances, le jeune Richard fréquentait quotidiennement l'université de San Francisco (dirigée par les Jésuites).

et depuis que les "Folies" sont sur la route il a continué à étudier plusieurs heures par jour, en plus de pratiquer le patin tous les après-midis et d'être en vedette tous les soirs dans deux superbes numéros. Vraiment, on peut dire de lui qu'il ne perd jamais une minute!

et depuis que les "Folies" sont sur la route il a continué à étudier plusieurs heures par jour, en plus de pratiquer le patin tous les après-midis et d'être en vedette tous les soirs dans deux superbes numéros. Vraiment, on peut dire de lui qu'il ne perd jamais une minute!

et depuis que les "Folies" sont sur la route il a continué à étudier plusieurs heures par jour, en plus de pratiquer le patin tous les après-midis et d'être en vedette tous les soirs dans deux superbes numéros. Vraiment, on peut dire de lui qu'il ne perd jamais une minute!

et depuis que les "Folies" sont sur la route il a continué à étudier plusieurs heures par jour, en plus de pratiquer le patin tous les après-midis et d'être en vedette tous les soirs dans deux superbes numéros. Vraiment, on peut dire de lui qu'il ne perd jamais une minute!

et depuis que les "Folies" sont sur la route il a continué à étudier plusieurs heures par jour, en plus de pratiquer le patin tous les après-midis et d'être en vedette tous les soirs dans deux superbes numéros. Vraiment, on peut dire de lui qu'il ne perd jamais une minute!

et depuis que les "Folies" sont sur la route il a continué à étudier plusieurs heures par jour, en plus de pratiquer le patin tous les après-midis et d'être en vedette tous les soirs dans deux superbes numéros. Vraiment, on peut dire de lui qu'il ne perd jamais une minute!

et depuis que les "Folies" sont sur la route il a continué à étudier plusieurs heures par jour, en plus de pratiquer le patin tous les après-midis et d'être en vedette tous les soirs dans deux superbes numéros. Vraiment, on peut dire de lui qu'il ne perd jamais une minute!

et depuis que les "Folies" sont sur la route il a continué à étudier plusieurs heures par jour, en plus de pratiquer le patin tous les après-midis et d'être en vedette tous les soirs dans deux superbes numéros. Vraiment, on peut dire de lui qu'il ne perd jamais une minute!

et depuis que les "Folies" sont sur la route il a continué à étudier plusieurs heures par jour, en plus de pratiquer le patin tous les après-midis et d'être en vedette tous les soirs dans deux superbes numéros. Vraiment, on peut dire de lui qu'il ne perd jamais une minute!

et depuis que les "Folies" sont sur la route il a continué à étudier plusieurs heures par jour, en plus de pratiquer le patin tous les après-midis et d'être en vedette tous les soirs dans deux superbes numéros. Vraiment, on peut dire de lui qu'il ne perd jamais une minute!

et depuis que les "Folies" sont sur la route il a continué à étudier plusieurs heures par jour, en plus de pratiquer le patin tous les après-midis et d'être en vedette tous les soirs dans deux superbes numéros. Vraiment, on peut dire de lui qu'il ne perd jamais une minute!

et depuis que les "Folies" sont sur la route il a continué à étudier plusieurs heures par jour, en plus de pratiquer le patin tous les après-midis et d'être en vedette tous les soirs dans deux superbes numéros. Vraiment, on peut dire de lui qu'il ne perd jamais une minute!

et depuis que les "Folies" sont sur la route il a continué à étudier plusieurs heures par jour, en plus de pratiquer le patin tous les après-midis et d'être en vedette tous les soirs dans deux superbes numéros. Vraiment, on peut dire de lui qu'il ne perd jamais une minute!

et depuis que les "Folies" sont sur la route il a continué à étudier plusieurs heures par jour, en plus de pratiquer le patin tous les après-midis et d'être en vedette tous les soirs dans deux superbes numéros. Vraiment, on peut dire de lui qu'il ne perd jamais une minute!

Joe Black se dit confiant de s'aligner avec les Dodgers

New-York (A.P.) — Joe Black, est d'avis que les lanceurs des Dodgers ont une phobie mais il assure qu'il s'est débarrassé de la sienne et qu'il revient aux Ligues majeures pour y rester. "Si la tenue affichée au camp d'entraînement doit décider de mon sort, je serai parmi les 10 lanceurs de Brooklyn" a-t-il dit.

Il s'entraîne actuellement et quotidiennement au YMCA de Harlem. Il a déjà perdu 10 livres et a fait descendre son poids à 222 livres. Il sera prêt à lancer dans une autre semaine.

"Ce qui m'importe, dit-il, est de regagner ma confiance et de retrouver mon contrôle. Actuellement j'ai les deux. De la mi-août à la fin de la saison, les journaux montréalais ont dit que j'étais le meilleur lanceur du club."

Black, inconnu jusqu'à, s'entraîne avec les Dodgers en 1952. Il devint leur meilleur lanceur de relève. Il gagna 15 joutes, aidant considérablement Brooklyn à remporter le championnat et fut désigné comme la meilleure recrue de l'année dans la Ligue Nationale.

L'année suivante il gagna six joutes et en perdit trois. L'année dernière, il fut vite envoyé à Montréal. Il a déclaré qu'après sa saison de 1952, tout le monde voulait l'aider, si bien qu'en peu de temps, "ja n'étais plus Joe Black mais un mélange de lanceurs, d'arrêt-courts, d'instructeurs, d'éclaireurs et de gérants."

"On dit qu'il est impossible de réussir dans les majeures avec seulement une balle rapide. J'ai trop tout essayé. Mais je n'avais pas besoin de 99 lanceurs, il me manquait seulement mon contrôle. Tout ce que je sais lancer maintenant est ma balle rapide, une courbe presque insignifiante et mon changement de vitesse."

"Mon premier objectif est de mériter un poste dans le personnel des lanceurs. Je servirai n'importe où. Mais avant tout, je veux jouer à Brooklyn."

Dernière saison pour J. Robinson?

Boston (A.P.) — Jackie Robinson des Braves remporter le championnat, annoncé que 1955 sera sa dernière saison dans le baseball. Il est encore victime de blessures comme il l'a été l'an dernier alors qu'il a manqué plus de 30 parties. Il a révélé n'avoir aucune ambition pour devenir gérant, joueur dans le baseball organisé, ou entrepreneur commerciale qui en fera l'annonce en temps et lieu.

Il croit que son club battra les Giants de New-York, "si Roy Campanella est en forme, et tout indique qu'il l'est." Il ne voit pas de lui-même comme Américain.

Il croit que son club battra les Giants de New-York, "si Roy Campanella est en forme, et tout indique qu'il l'est." Il ne voit pas de lui-même comme Américain.

Il croit que son club battra les Giants de New-York, "si Roy Campanella est en forme, et tout indique qu'il l'est." Il ne voit pas de lui-même comme Américain.

Il croit que son club battra les Giants de New-York, "si Roy Campanella est en forme, et tout indique qu'il l'est." Il ne voit pas de lui-même comme Américain.

Il croit que son club battra les Giants de New-York, "si Roy Campanella est en forme, et tout indique qu'il l'est." Il ne voit pas de lui-même comme Américain.

Il croit que son club battra les Giants de New-York, "si Roy Campanella est en forme, et tout indique qu'il l'est." Il ne voit pas de lui-même comme Américain.

Il croit que son club battra les Giants de New-York, "si Roy Campanella est en forme, et tout indique qu'il l'est." Il ne voit pas de lui-même comme Américain.

Il croit que son club battra les Giants de New-York, "si Roy Campanella est en forme, et tout indique qu'il l'est." Il ne voit pas de lui-même comme Américain.

Il croit que son club battra les Giants de New-York, "si Roy Campanella est en forme, et tout indique qu'il l'est." Il ne voit pas de lui-même comme Américain.

Il croit que son club battra les Giants de New-York, "si Roy Campanella est en forme, et tout indique qu'il l'est." Il ne voit pas de lui-même comme Américain.

Il croit que son club battra les Giants de New-York, "si Roy Campanella est en forme, et tout indique qu'il l'est." Il ne voit pas de lui-même comme Américain.

Il croit que son club battra les Giants de New-York, "si Roy Campanella est en forme, et tout indique qu'il l'est." Il ne voit pas de lui-même comme Américain.

Il croit que son club battra les Giants de New-York, "si Roy Campanella est en forme, et tout indique qu'il l'est." Il ne voit pas de lui-même comme Américain.

Il croit que son club battra les Giants de New-York, "si Roy Campanella est en forme, et tout indique qu'il l'est." Il ne voit pas de lui-même comme Américain.

Il croit que son club battra les Giants de New-York, "si Roy Campanella est en forme, et tout indique qu'il l'est." Il ne voit pas de lui-même comme Américain.

Il croit que son club battra les Giants de New-York, "si Roy Campanella est en forme, et tout indique qu'il l'est." Il ne voit pas de lui-même comme Américain.

Il croit que son club battra les Giants de New-York, "si Roy Campanella est en forme, et tout indique qu'il l'est." Il ne voit pas de lui-même comme Américain.

Il croit que son club battra les Giants de New-York, "si Roy Campanella est en forme, et tout indique qu'il l'est." Il ne voit pas de lui-même comme Américain.

CONSEIL MUNICIPAL

97 numéros à l'ordre du jour

Measures principales: projet de bill de Montréal, abolition de la commission d'urbanisme, nomination de la Commission athlétique

Les conseillers municipaux ont dû recevoir l'ordre du jour en vue de la séance échevinale d'après-demain. Cet agenda est daté de samedi dernier. Il ne renferme que l'énumération des articles soumis à l'approbation éditoriale, sans les notes explicatives qui accompagnent habituellement le programme général des assemblées. C'est ainsi que les membres du conseil ne possèdent pas encore le projet des amendements à la charte qui doit constituer la matière principale des discussions. Le texte leur en serait remis au début de la réunion de jeudi. L'administration nouvelle avait pourtant promis de faire parvenir bien à l'avance aux conseillers, la teneur des mesures principales qui doivent être présentées à leur approbation. Ce sera sans doute pour une autre fois.

Dans le cas des projets de modifications à la constitution municipale, le Conseil connaît déjà par les journaux, il est vrai, les grandes lignes des amendements proposés. Il ne reste qu'à les formuler en termes législatifs. Notamment, le projet d'annuler le nouveau rôle d'évaluation, d'en constituer un neuf pour le 1er décembre 1955, et de déplaçonner le taux de la taxe foncière fixée par la charte à 2 pour cent.

Avant la présentation des projets d'amendements à la charte, le Conseil aura l'occasion — ce qui constitue une innovation — de discuter les dispositions que quelques conseillers voudraient voir insérer. Ces propositions sont au nombre de sept. En premier lieu, on note une motion du Dr. Conrad Archambault relative à la nomination d'une commission échevinale en vue de discuter

d'ententes fiscales ou d'accords avec les gouvernements d'Ottawa et de Québec.

M. Guy Vanier suggérera que le Comité exécutif étudie l'opportunité d'obtenir du Parlement provincial l'autorisation d'annexer de vastes territoires de la banlieue montréalaise. On le sait déjà, par ailleurs, l'administration municipale songe à des incorporations territoriales.

La Commission d'urbanisme

La seconde matière d'importance soumise à l'approbation de l'édilité consiste dans une recommandation du Comité exécutif de nature à abolir la Commission consultative de l'urbanisme. Cette commission existe depuis 1941. Elle forme partie intégrante du Service d'urbanisme. Elle se divise en plusieurs sous-comités: celui de la toponymie, dont le président actuel est M. Guy Vanier, et dont Mgr Olivier Maurault est l'un des membres.

Cette proposition de supprimer la Commission d'urbanisme suscitait sans doute un débat, principalement à la suite des accusations qu'a portées contre elle M. Pierre DesMarais.

La proposition annoncée vendredi par le président du Comité exécutif de verser aux archives le rapport de la Commission de transport recommandant la construction d'un métro à Montréal n'apparaît pas à l'ordre du jour.

La Commission athlétique

Un total de 97 articles sont inscrits à l'agenda. Le dernier, et non le moindre aux yeux de plusieurs conseillers se lit ainsi: "Nomination des membres de la Commission athlétique de Montréal".

Auparavant, trente-deux motions de conseillers viendront sur le tapis portant sur des sujets divers: définition du terme "bruit intense"; ouverture des bains publics les dimanches et jours de fêtes; construction d'un tunnel sous le St-Laurent; percement d'un second tunnel sous la montagne; transport gratuit des gardes de la prison de Montréal (Bordeaux), etc., etc.

Une taxe sur les comptes d'hôtel

Concernant la proposition de la majorité du Comité exécutif d'abolir le plafonnement du taux de la



Il était quatre heures du matin quand un Super-Constellation d'Air-Canada a atterri à l'aéroport de Dorval et que deux jeunes Grecques mirent pied à terre au Canada. Il y a six ans, Sofia Mirsca, à gauche, et sa sœur Fani Mirsopulu, durent quitter leur mère et leur village de Trigono, Florina, en Grèce. Aujourd'hui, les deux sœurs retrouvent leurs parents, M. et Mme Florin Micheff, qui habitent Toronto depuis plusieurs années. C'est le deuxième groupe d'émigrés à venir ainsi au Canada grâce aux arrangements conclus entre la Croix-Rouge canadienne et la Croix-Rouge hongroise. A leur arrivée à Dorval, Sofia et Fani furent accueillies par le Dr W. S. Stanbury, commissaire de la Croix-Rouge canadienne, à gauche, et M. G. P. Hedges, commissaire pour la province de Québec. A. B. C. Salamis, en arrière, représentant de la Croix-Rouge grecque au Canada, s'était également rendu à l'aéroport pour accueillir ses jeunes compatriotes et leur servir d'interprète.

taxe foncière établi à 2 pour cent sur les comptes d'hôtel, de maisons de chambres et de motels, comme cela se pratique dans la plupart des grandes villes américaines.

De la sorte, nous pourrions recueillir, selon le commissaire, une recette additionnelle de près d'un million de dollars par année.

De plus, M. Croteau suggère l'établissement d'une taxe municipale sur les panneaux-réclames qui pourrait nous procurer au moins \$300,000 de plus par année.

Déjeuner-causerie du Club H.E.C.

Le Nouveau-Québec, une partie intégrante de notre héritage

Le Club H.E.C. tenait hier midi son déjeuner-causerie hebdomadaire à l'hôtel Queen's. A cette occasion, le conférencier d'honneur était M. A.-O. Dufresne, sous-ministre des Mines dans le cabinet provincial.

Dans sa causerie, qui portait sur "Le Nouveau-Québec et ses ressources", M. Dufresne déclara, notamment:

"En ces dernières années, des explorateurs ont étudié le territoire du Nouveau-Québec, et y ont découvert de grands et riches gisements minéraux; ils ont aussi mesuré le volume d'eau de quelques-unes de ses grandes rivières. Leurs travaux ont révélé un pays ayant de grandes richesses minérales et hydro-électriques. Les richesses de ce territoire, évidemment, ne relèvent pas du domaine agricole et très peu du domaine forestier, qui jusqu'ici ont été la base de l'économie de notre province.

Pour assurer le développement de ce territoire, il faut donc essayer de concevoir de nouvelles méthodes de mise en valeur, différentes de celles qui jusqu'ici ont permis l'établissement de populations dans la vallée du Saint-Laurent.

Les circonstances politiques ont voulu que l'étendue de terre qui est désignée sous le nom de territoire du Nouveau-Québec soit une partie de notre héritage. Quel qu'en soient la rigueur du climat et l'aspect peu invitant du pays, il nous appartient d'envisager résolument la possibilité de le mettre en valeur. N'oublions pas que ce territoire représente la moitié de la superficie totale de la province de Québec.

Le développement de cette région délaissée depuis trop longtemps devra se faire sous un concept différent de celui qui a présidé à la pénétration des nouvelles régions du Vieux Québec. Il ne s'agit plus de coloniser par l'agriculture, mais d'ouvrir une nouvelle contrée par la mise en valeur de son sous-sol. Le problème qui se présente à nous est de trouver la solution la meilleure pour attirer ceux qui sont les plus aptes, par leur résistance physique, leurs aptitudes techniques, leur volonté de réussir, et leur accep-

tion des conditions locales de son développement. Il faut au Nouveau-Québec un nouveau type de pionnier.

"Sans doute, dans votre pensée, s'élève la question de savoir qui mettra en valeur ce territoire? De première nécessité, ce sont ceux qui ont les connaissances scientifiques et techniques nécessaires; en second lieu, ceux qui voudront appuyer les premiers avec leurs ressources financières.

"L'industrie privée a magnifiquement résolu la mise en valeur des gisements de fer qui s'étendent au centre du territoire. Mais il lui a fallu des chefs, des organisateurs, des explorateurs, des conducteurs de travaux possédant en outre de leurs connaissances professionnelles, une grande expérience des travaux inhérents à une telle entreprise.

"La grande déficience du moment est la pénurie d'ingénieurs qualifiés, d'organiseurs compétents et de capitaux capables de couvrir l'aventure de l'inconnu."

M. Louis Coderre, sous-ministre du Commerce, présenta le conférencier.

A la table d'honneur, on remarquait également la présence de M. William Cottingham, ministre des Mines, et de M. Homidas Langlais, adjoint parlementaire du ministre des Mines.

Association des anciens du Collège Stanislas

Le mercredi 19 janvier à 8 h. 30 p.m., au Collège Stanislas 780 boulevard Doherty, aura lieu un débat oratoire. Sujet: "pour ou contre l'entraînement militaire obligatoire." MM. André Barbeau et Gustave Monette soutiendront l'affirmative, tandis que MM. Gilles Godin et Gilles Marien feront valoir l'opinion contraire. Tous les anciens, parents et amis du Collège sont invités.

rabais de janvier

cireuses éclair avec cire ord. 4.41

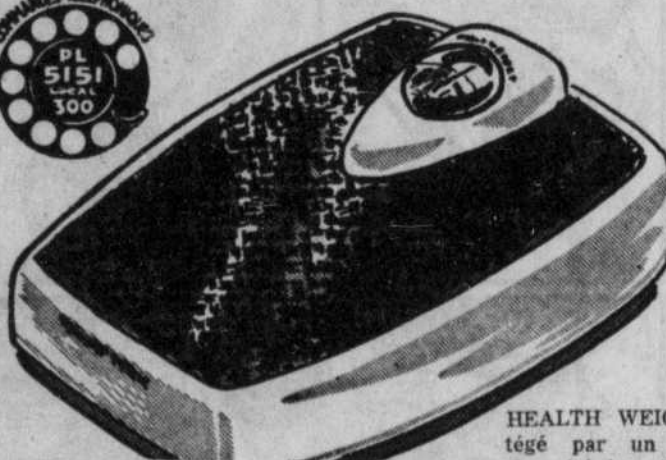


SPECIAL DE JANVIER les 2 articles

3.59

Cireuses éclair pour parquets, linéums, prélatris. Remplissez la base de cire liquide par le haut du manche, la cireuse étendra la cire uniformément. AVEC 1 CHOPINE DE CIRE QUI RELUIT en séchant sans frottage.

balances de salle de bain

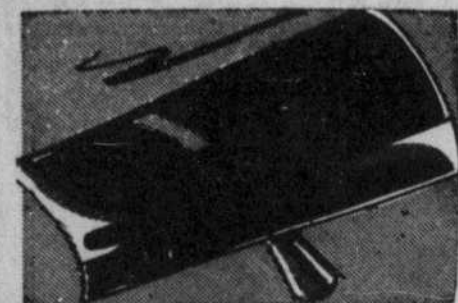


Ord. 8.95

SPECIAL DE JANVIER

7.59

Fabrication solide, marque HEALTH WEIGHT. Cadran protégé par un verre grossissant. Capacité jusqu'à 250 livres.

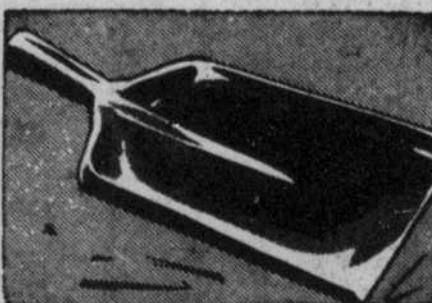


pelles grattoirs

Genre "Scraper", manche en bois, poignée en "D".

24" Ord. 3.29
36" Ord. 3.49
SPECIAL
2.98 3.19

Autre modèle largeur 24", manche en bois, poignée en "D". Ord. 2.75
SPECIAL 2.49.



pelles à neige

Métal solide, manche en bois, poignée en forme de "D". Ord. 1.59.

SPECIAL DE JANVIER

1.39

DUPUIS — quatrième, DeMontigny

Chez Dupuis Frères

HEURES D'AFFAIRES :

9 h. 30 à 5 h. 30

Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h.

le samedi 5 h. 30

foulards laine et soie

Solde de notre stock régulier. Qualités de 2.95, 3.50 et 3.95. 100 seulement à ce prix très spécial — chacun

foulards laine et soie

Solde de vente précédente à 4.95. Ils se sont déjà vendus 5.95 et 6.95. Motifs paisleys sur fond de nuances variées. 70 seulement à ce bas prix — chacun

foulards tout laine

Solde de notre stock régulier. Qualité de 6.95. Motifs variés en nuances très en vogue. Quantité restreinte à ce prix spécial — chacun

foulards ord. 7.95

Solde! Texture de laine, challis de Suisse. Motifs paisleys sur fond de couleurs variées. Quantité restreinte, venez tôt! — chacun

cravates nouvelles

Grand solde! Séries désassorties... Motifs et nuances variées. Dans la collection valeurs de 1.00 et 1.50. TRES SPECIAL — chacune

.39 3 pour

chandails ord. 3.95

Solde de ventes précédentes. Qualité de 3.95. Modèles sans manches. Choix de bleu, beige, brun dans le groupe mais non dans chaque taille. Petits, moyens et quelques grands. SPECIAL DUPUIS

pyjamas broadcloth

Beau broadcloth "Sanforized" à rayures de couleurs variées sur fond blanc, gris, vert, bleu. Marque connue, quelques-uns légèrement défraîchis. Valeurs de 4.50, 4.95 et 5.95 — 24/A - 12/B - 31/C - 14/D et 6/E — chacun

combinaisons "watson"

Tricot coté de coton crème. Manches longues, jambes longues. (Légers défauts). Quantité restreinte: 24/36 - 30/38 et 18/40 seulement. SPECIAL DUPUIS

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES s. v. p.

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président

DUPUIS — rez-de-chaussée, St-Christophe